

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1370

4 juin 2008

SOMMAIRE

ACCF S.à.r.l.	65721	JPMorgan Asset Management Luxem- bourg S.A.	65754
Aller-Retour S.à.r.l.	65749	J.P.Morgan Japanese Fund Services S.A.	65755
Alpheia	65752	KS Handling SA	65740
Alternative Leaders Participations S.A. ..	65737	Lomold License Holdings Luxembourg Sàrl	65737
Apta Finance S.A.	65760	Lukos S.A.	65741
Ayrton S.A.	65748	Luxembourg Santé S. à r.l.	65721
B.F. Meat S.à r.l.	65750	Michel Thomas Lux Invest S.A.	65751
Blue Indies	65756	Munus Holding S.à r.l.	65751
Boss Concept IPC Sicav	65737	Neutral Advisory Holding S.A.	65720
Captrisk S.A.	65756	Neutral Holding S.A.	65720
Castors Europe	65757	Norddeutsche Landesbank Luxembourg S.A.	65753
Chatelet Finance S.A.	65759	Northern Coast S.A.	65714
Classica, S.A. S.P.F.	65741	Novamex - Promotion Industrielle et Fi- nancière S.A.	65755
Clearinvest S.A.	65759	Omnicom Lux	65714
Contego Energy S.A.	65758	Opaline Holding S.A.	65719
Cotrimo S.A.	65751	Orbis Sicav	65749
Coves S.A.	65730	Panda Finance S.A.	65714
Coves S.A.	65752	PO Participations S.à r.l.	65717
Deux Vies S.	65747	Praine Management S.A.	65758
Emerald Box S.A.	65721	Railtour Luxembourg	65753
Emerald Box S.A.	65750	Railtour Luxembourg	65756
Enetrage Invenergy Wind Europe S.à r.l.	65755	Railtour Luxembourg	65752
Epargne MBS Plus	65750	Royal Kebab S.à r.l.	65720
Eprec S.A.	65722	Santoscar Sàrl	65745
Eurx Properties S.C.A.	65722	Skills and Knowledge s.à r.l.	65749
Garda Holdings S.A.	65757	Spid Investissements Sàrl	65720
Geyser S.A.	65757	TCC Holding (Luxembourg) S.à.r.l.	65738
Guisan S.A.H.	65741	Tridex A.G.	65722
Hair Creative S.à r.l.	65714	Victoria S.A.	65730
Imperatrice S.A.	65753	Wafra/Aref European Real Property In- vestment Company S.C.A.	65722
Indowood S.A.	65759		
Insight Luxco #3 S.à r.l.	65741		
Insight Luxco #3 S.à r.l.	65738		
Insight PlateSpin S.à r.l.	65741		
Insight PlateSpin S.à r.l.	65738		
J2B Consultants S.à.r.l.	65754		

Omnicom Lux, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 67.636.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 avril 2008

Le siège social de la société est transféré du 10A, rue Henri M. Schnadt - L-2530 LUXEMBOURG, au 19, rue Aldringen - L-1118 LUXEMBOURG, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 23 avril 2008.

Patrick ROCHAS

Administrateur

Référence de publication: 2008062175/657/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2008, réf. LSO-CQ02654. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080069765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2008.

Panda Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 86.887.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 avril 2008

Le siège social de la société est transféré du 10A, rue Henri M. Schnadt - L-2530 LUXEMBOURG, au 19, rue Aldringen - L-1118 LUXEMBOURG, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 23 avril 2008.

Patrick ROCHAS

Administrateur

Référence de publication: 2008062177/657/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2008, réf. LSO-CQ02651. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080069767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2008.

Northern Coast S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 100.386.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 avril 2008

Le siège social de la société est transféré du 10A, rue Henri M. Schnadt - L-2530 LUXEMBOURG, au 19, rue Aldringen - L-1118 LUXEMBOURG, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 23 avril 2008.

Patrick ROCHAS

Administrateur

Référence de publication: 2008062178/657/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2008, réf. LSO-CQ02650. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080069769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2008.

Hair Creative S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1311 Luxembourg, 8, boulevard Marcel Cahen.
R.C.S. Luxembourg B 138.423.

—
STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt-huit avril.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Madame Nathalie MEILGEN, coiffeuse, née à Thionville, (France), le 14 février 1970, demeurant à F-57330 Entringe, 20, rue du Tennis,

laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle constitue par la présente.

Titre I^{er} .- Objet - raison sociale - durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée dénommé "HAIR CREATIVE S.à r.l.", (ci-après la "Société"), régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet l'exploitation d'un salon de coiffure ainsi que la vente d'articles de la branche.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. La durée de la Société est illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Titre II.- Capital social - parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune, intégralement libérées.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 7. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la Société.

Titre III.- Administration et gérance

Art. 9. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 12. Lorsque la Société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la Société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les produits de la Société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV.- Dissolution - liquidation

Art. 18. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2008.

Libération des parts sociales

Les statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les cent vingt-cinq (125) parts sociales ont été souscrites par l'associée unique, Madame MEILGEN Nathalie, préqualifiée, et libérées entièrement par la souscriptrice prédite moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ huit cent cinquante euros.

Résolutions prises par l'associée unique

Et aussitôt l'associée unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social est établi à L-1311 Luxembourg, 8, boulevard Marcel Cahen.
- 2.- Madame Nathalie MEILGEN, coiffeuse, née à Thionville, (France), le 14 février 1970, demeurant à F-57330 Entringe, 20, rue du Tennis, est nommé gérante de la Société pour une durée indéterminée.
- 3.- La Société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de la gérante.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif la comparante au fait qu'avant toute activité commerciale de la Société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par la comparante.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: MEILGEN- J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 8 mai 2008. Relation GRE/2008/1976. — Reçu soixante deux euros et cinquante cents 0,5%= 62,50 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 mai 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008063377/231/110.

(080070616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

PO Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 73.322.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 131.555.

In the year two thousand and eight, on the eighteenth of March.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appears:

K Developpement, a French joint-stock company, having its registered office at 23 bis, avenue de Messine, 75008 Paris, France, registered with the Paris Trade and Companies Register under number B 447.882.002,

here represented by Ms. Marie Amet-Hermes, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Sennin-gerberg Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on March 17th, 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company existing in Luxembourg under the name of "PO PARTICIPATIONS S.à r.l." (the "Company") with registered office at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 131.555, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated September 7th, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2298 dated October 13th, 2007 and which bylaws have been last amended pursuant to a deed of the undersigned notary dated March 6th, 2008, not yet published.

II. The Company's share capital is fixed at sixty-nine million four hundred twenty-two thousand five hundred Euro (€ 69,422,500.-) divided into sixty-nine million four hundred twenty-two thousand five hundred (69,422,500) shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the Company's corporate capital to the extent of three million nine hundred thousand Euro (€ 3,900,000.-) to raise it from its present amount of sixty-nine million four hundred twenty-two thousand five hundred Euro (€ 69,422,500.-) to seventy-three million three hundred twenty-two thousand five hundred Euro (€ 73,322,500) by creation and issue of three million nine hundred thousand (3,900,000) new shares, with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each (the "New Shares").

Subscription - Payment

The sole shareholder, K Developpement, prenamed, resolves to subscribe for the three million nine hundred thousand (3,900,000) New Shares, with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each, and fully pays them up at their nominal value in the amount of three million nine hundred thousand Euro (€ 3,900,000.-), by contribution in cash in the same amount.

The amount of three million nine hundred thousand Euro (€ 3,900,000.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

IV. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The share capital is set at seventy-three million three hundred twenty-two thousand five hundred Euro (€ 73,322,500) split into seventy-three million three hundred twenty-two thousand five hundred (73,322,500) shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately twenty-one thousand Euro (€ 21,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix-huit mars.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

K Développement, une société anonyme de droit français, ayant son siège social au 23 bis, avenue de Messine, 75008 Paris, France, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 447.882.002,

ici représentée par Mlle Marie Amet-Hermes, employée, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée le 17 mars 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de «PO PARTICIPATIONS S.à r.l.» (la «Société»), ayant son siège social au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.555, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 7 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2298 du 13 octobre 2007, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 6 mars 2008, non encore publié.

II. Le capital social de la Société est fixé à soixante-neuf millions quatre cent vingt-deux mille cinq cents Euro (€ 69.422.500,-) divisé en soixante-neuf millions quatre cent vingt-deux mille cinq cents (69.422.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de trois millions neuf cent mille Euros (€ 3.900.000,-) pour le porter de son montant actuel de soixante-neuf millions quatre cent vingt-deux mille cinq cents Euros (€ 69.422.500) à soixante-treize millions trois cent vingt-deux mille cinq cents Euros (€ 73.322.500,-) par la création et l'émission de trois millions neuf cent mille (3.900.000) nouvelles parts sociales (les «Nouvelles Parts Sociales»), d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune.

Souscription - Libération

L'associé unique, K Développement, précité, déclare souscrire les trois millions neuf cent mille (3.900.000) Nouvelles Parts Sociales, d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune, et les libère intégralement en valeur nominale au montant de trois millions neuf cent mille Euros (€ 3.900.000,-) par apport en numéraire d'un même montant.

Un montant de trois millions neuf cent mille Euros (€ 3.900.000,-) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

IV. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6, premier alinéa des statuts de la Société est modifié pour adopter la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à soixante-treize millions trois cent vingt-deux mille cinq cents Euros (€ 73.322.500,-) représenté par soixante-treize millions trois cent vingt-deux mille cinq cents (73.322.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de vingt et un mille Euros (€ 21.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connue du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. AMET-HERMES, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 mars 2008, Relation: LAC/2008/11820. — Reçu dix-neuf mille cinq cents euros (19.500,- €).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008063373/211/107.

(080070908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Opaline Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 96.318.

DISSOLUTION

L'an deux mil huit, le treize février.

Par devant, Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

La société ARRAN EQUITIES S.A., avec siège social à Oliaji Trade Center, Francis Rachel Street, Victoria Mahe, Seychelles, IBC numéro 041807, ici représentée par Ference Services Limited, avec siège social à Akara Bldg. 24 De Castro Street Wickhams Cay I Road Town, Tortola British Virgin Islands, elle-même représentée par Monsieur Vikash BHOOBUN et Mademoiselle Farida OMAADACHAK, employés privés, demeurant professionnellement au 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 8 février 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par les personnes comparantes et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant (ci-après «l'Actionnaire Unique»), a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société «OPALINE HOLDING S.A.», ayant son siège social au 15, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 30 septembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1188 du 12 novembre 2003 et modifié en date du 5 juillet 2005, suivant acte reçu par le notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 24 novembre 2005 numéro 1263;

- que le capital social de la Société s'élève actuellement à EUR 31.000 (trente et un mille euros) représenté par 310 (trois cent dix) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros);

- que l'Actionnaire Unique décide d'approuver les états financiers de la Société établis au 31 décembre 2007 tels que présentés au nom du conseil d'administration de la Société présentant une perte de EUR 11.034,77 qu'ajoutée au résultat précédent donne une perte totale de EUR 78.180,44.

Le bilan et le rapport du commissaire aux comptes, après avoir été signés «ne varietur» par les personnes comparantes et le notaire soussigné resteront annexés au présent acte avec lequel il sera enregistré.

- que dès lors l'Actionnaire Unique, étant le seul propriétaire des actions dont s'agit, prononce par la présente la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation et se désigne en qualité de liquidateur de la Société;

- que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs au Commissaire aux Comptes en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

- que l'Actionnaire Unique déclare fixer à tout de suite la deuxième et troisième assemblée conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 191* concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre;

- que l'Actionnaire Unique, agissant en qualité de liquidateur, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société et requiert au notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif restant de la Société sera réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre, il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la société est réglé.

Le rapport sur la liquidation, après avoir été signé «ne varietur» par les personnes comparantes et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

- que l'Actionnaire Unique nomme en qualité de commissaire à la liquidation CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE) SARL, avec siège social à l'avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et lui confie la mission de faire le rapport sur la gestion.

Après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, l'Actionnaire Unique en adopte les conclusions, approuve les comptes de liquidation et le rapport du liquidateur et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE) SARL, prénommée, pour ses travaux de vérification effectués ce jour.

Le rapport du commissaire à la liquidation après avoir été signé «ne varietur» par les personnes comparantes et le notaire soussigné est annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

- que décharge pleine et entière est donnée au liquidateur en ce qui concerne l'exécution de son mandat.

- que l'Actionnaire Unique, constituée en troisième assemblée, prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister.

- que les livres et documents de la société seront déposés pendant cinq ans au 15, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux personnes comparantes, connues du notaire par nom, prénom usuel, état civil et demeure, celles-ci ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: Bhoobun, Omaadachak, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 25 février 2008. LAC/2008/8140. - Reçu 12 €,.-.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 12 mai 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008063370/202/67.

(080070762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Royal Kebab S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4833 Rodange, 9, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 124.229.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.5.2008.

Signature.

Référence de publication: 2008063371/1286/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2008, réf. LSO-CQ00566. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Neutral Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 49.151.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008063376/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2008, réf. LSO-CQ03005. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Neutral Advisory Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 94.450.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008063378/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2008, réf. LSO-CQ03003. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Spid Investissements Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 94.858.

Le bilan au 31.12.2007 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008063459/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2008, réf. LSO-CQ00550. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

ACCF S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 135.818.

—
Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société en date du 4 mars 2008

Les gérants de la Société ont décidé en date du 1^{er} février 2008, de transférer le siège de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg au 21, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 4 mars 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Mandataire

Signatures

Référence de publication: 2008063430/710/17.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP08111. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Emerald Box S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 106.039.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EMERALD BOX S.A. (en liquidation) tenue à Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, en date du 15 avril 2008 que:

- Les livres et documents de la société seront déposés et conservés pour une période de cinq ans à l'adresse suivante: c/o CITADEL ADMINISTRATION S.A. 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.
- Les créances non réclamées des créanciers ou des actionnaires de la société seront déposées et conservées auprès de CITADEL ADMINISTRATION S.A. 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.
- L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société a cessé d'exister.

Pour extrait conforme

S. W. BAKER

Liquidateur

Référence de publication: 2008063427/4642/21.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2008, réf. LSO-CP08671. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Luxembourg Santé S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 2, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 100.935.

—
Le gérant décide de transférer le siège social de 10-12, rue Boltgen L-4038 Esch-sur-Alzette à 2, rue du Brill L-4041 Esch-sur-Alzette avec effet au 25 décembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 avril 2008.
Pour LUXEMBOURG SANTE S.à r.l.
Philippe DANZI
Gérant

Référence de publication: 2008063418/8473/16.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2008, réf. LSO-CQ02964. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Eprec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 114.266.

—
Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 10 avril 2008

1. La société à responsabilité limitée Eurofid S.à r.l. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes.
2. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 58545, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.
3. Le siège social a été transféré de L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 06/05/08.

Pour extrait sincère et conforme

Pour EPREC S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008063421/29/21.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2008, réf. LSO-CQ02783. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Tridex A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 36.871.

—
La société anonyme Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a dénoncé le siège social établi en ses locaux de la société anonyme TRIDEX A.G.

La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes.

Monsieur Cornelius BECHTEL a démissionné de son mandat d'administrateur.

Madame Virginie DOHOGNE a démissionné de son mandat d'administrateur.

Madame Christine SCHWEITZER a démissionné de son mandat d'administrateur.

Luxembourg, le 7 mai 2008.

Pour avis sincère et conforme

TRIDEX A.G.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008063424/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2008, réf. LSO-CQ02779. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

**Eurx Properties S.C.A., Société en Commandite par Actions,
(anc. Wafra/Aref European Real Property Investment Company S.C.A.).**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 103.713.

—
In the year two thousand and eight, on the fifteenth day of April.

Before the undersigned notary, Maître Joseph ELVINGER, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Mr Hubert Janssen, jurist and notary clerk, residing at Torgny (Belgium), acting in his capacity as representative of the Board of Directors of EURX S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") initially incorporated under the name of Wafra/Aref European Real Property S.à r.l. under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500, having its registered office at 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies ("Registre de Commerce et des Sociétés") under number B 103.712 (the "Manager");

acting itself in its capacity as Manager ("gérant - commandité") of EURX Properties S.C.A., a partnership limited by shares ("société en commandite par actions"), initially incorporated under the name of WAFRA/AREF European Real Property Investment Company S.C.A. and governed under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies ("Registre de Commerce et des Sociétés") under number B 103.713 (the "Company") pursuant to resolutions of the Manager of the Company dated 20 March 2008.

The appearing person, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to record his declarations as follows:

1. - The Company has been incorporated by a deed drawn up by the Luxembourg notary Elvinger, pre-named dated 31 October 2004 and whose articles have been published in Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations under number 16 dated 7 January 2005, page 749.

2. - The articles of incorporation of the Company (the "Articles") have been amended by:

- a notarial deed dated 29 December 2005 drawn up by the notary Elvinger, pre-named, enacting an increase of the issued share capital of the Company by way of authorised capital from EUR 31,000.- to EUR 6,562,298.-, published in Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations under number 1276 dated 1 July 2006, page 61243;

- an extraordinary shareholders meeting dated 7 December 2006 drawn up by the notary Henri Hellinckx, residing then in Mersch, restating the articles, in particular changing the name of the Company from WAFRA/AREF European Real Property Investment Company S.C.A. into EURX Properties S.C.A., published in Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations under number 739 dated 28 April 2007, page 35429; and

- a notarial deed dated 30 November 2007 drawn up by the notary Elvinger, pre-named, enacting an increase of the issued share capital of the Company by way of authorised capital from EUR 6,562,298.- to EUR 13,380,480.-, in process of being published in Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

3. - The issued share capital of the Company is set at EUR 13,380,480 (Thirteen Million Three Hundred and Eighty Thousand and Four Hundred and Eighty Euros) divided into:

- 6,690,139 (Six Million Six Hundred and Ninety Thousand One Hundred and Thirty-Nine) Class A Ordinary Shares,

- 100 (One Hundred) Class B Shares, and

- 1 (One) Unlimited Shareholder Share,

with a par value of EUR 2.- (two Euros) per share.

4. - Pursuant to Article 5.1 of the Articles, the authorized and unissued share capital of the Company is set at EUR 50,000,202.- (Fifty Million Two Hundred Two Euro) divided into 25,000,000 (Twenty-Five Million) Class A Ordinary Shares, 100 (One Hundred) Class B Shares and 1 (One) Unlimited Shareholder Share, each of which Shares has a par value of EUR 2.- (Two Euro) per Share.

5. - The increase of the subscribed share capital shall be realised within the strict limits defined in Articles 5.3 to 5.7 of the Articles, which are as following:

"5.3 In addition to the issued share capital, issue premiums for a total amount of EUR 1,338,048.- (i.e., an amount of EUR 0.20 per Share) have been paid on the Class A Ordinary Shares, the Class B Shares and the Unlimited Shareholder Share, which will be used to book the legal reserve often per cent (10%) specified in clause 6.2.

5.4 The Manager is authorized, during a period starting as from the date of publication of these Articles in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations and ending five years after the date of such publication, to increase in one or several times the issued share capital within the limits of the authorized capital.

5.5 Such increased amount of capital may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the Manager may determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the authorized Shares to be subscribed and issued, such as to determine the time and the amount of the authorized Shares to be subscribed and issued, to determine if the authorized Shares are to be subscribed with or without an issue premium, to determine to what extent the payment of the newly subscribed Class A Ordinary Shares is acceptable either in cash or assets other than cash and to determine how the newly subscribed Class A Ordinary Shares will be allocated among the Shareholders or new shareholders, it being understood that the par value of any new Class A Ordinary Shares issued will have to be fully paid up as a condition to issuance.

5.6 The Manager is authorised to issue further Class A Ordinary Shares of the Company during the period referred to above without the Shareholders having any preferential subscription rights.

5.7 The Manager may delegate to any duly authorized officer of the Company or to any other duly authorized person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for the Class A Ordinary Shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase performed in the legally required form by the Manager within the limits of the authorized capital, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment by the Manager."

6.- By resolutions dated 20 March 2008, the Manager approved the following increases of the issued share capital of the Company and the waiver of the preferential subscription rights of the existing shareholders in relation thereto pursuant to article 32-3 (5) of the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended (the "Law"):

a) the share capital of the Company was increased with effect as of 8 March 2007 by an amount of EUR 9,545,454.- (Nine Million Five Hundred and Forty-Five Thousand Four Hundred and Fifty-Four Euros) in order to raise it from its current amount of EUR 13,380,480.- (Thirteen Million Three Hundred and Eighty Thousand Four Hundred and Eighty Euros) to EUR 22,925,934.- (Twenty-Two Million Nine Hundred and Twenty-Five Thousand Nine Hundred and Thirty-Four Euros) by the creation and issue of 4,772,727 (Four Million Seven Hundred and Seventy-Two Thousand Seven Hundred and Twenty-Seven) new Class A Ordinary Shares with a par value of EUR 2.- (Two Euros) each, subject to an issue premium of EUR 0.20 (Twenty Cents) per new Class A Ordinary Shares corresponding to an aggregate amount of EUR 954,546.- (Nine Hundred and Fifty-Four Thousand Five Hundred and Forty-Six Euros) to be allocated to the legal reserve;

b) the share capital of the Company was increased with effect as of 13 April 2007 by an amount of EUR 122,728.- (One Hundred and Twenty-Two Thousand Seven Hundred and Twenty-Eight Euros) in order to raise it from its current amount of EUR 22,925,934.- (Twenty-Two Million Nine Hundred and Twenty-Five Thousand Nine Hundred and Thirty-Four Euros) to EUR 23,048,662.- (Twenty-Three Million Forty-Eight Thousand Six Hundred and Sixty-Two Euros) by the creation and issue of 61,364 (Sixty-One Thousand Three Hundred and Sixty-Four) new Class A Ordinary Shares with a par value of EUR 2.- (Two Euros) each, subject to an issue premium of EUR 0.20 (Twenty Cents) per new Class A Ordinary Shares corresponding to an aggregate amount of EUR 12,272.- (Twelve Thousand Two Hundred and Seventy-Two Euros) to be allocated to the legal reserve;

c) the share capital of the Company was increased with effect as of 15 April 2007 by an amount of EUR 1,977,272.- (One Million Nine Hundred and Seventy-Seven Thousand Two Hundred and Seventy-Two Euros) in order to raise it from its current amount of EUR 23,048,662.- (Twenty-Three Million Forty-Eight Thousand Six Hundred and Sixty-Two Euros) to EUR 25,025,934.- (Twenty-Five Million Twenty-Five Thousand Nine Hundred and Thirty-Four Euros) by the creation and issue of 988,636 (Nine Hundred and Eighty-Eight Thousand Six Hundred and Thirty-Six) new Class A Ordinary Shares with a par value of EUR 2.- (Two Euros) each, subject to an issue premium of EUR 0.20 (Twenty Cents) per new Class A Ordinary Shares corresponding to an aggregate amount of EUR 197,728.- (One Hundred and Ninety-Seven Thousand Seven Hundred and Twenty-Eight Euros) to be allocated to the legal reserve;

d) the share capital of the Company was increased with effect as of 8 June 2007 by an amount of EUR 2,219,608.- (Two Million Two Hundred and Nineteen Thousand Six Hundred and Eight Euros) in order to raise it from its current amount of EUR 25,025,934.- (Twenty-Five Million Twenty-Five Thousand Nine Hundred and Thirty-Four Euros) to EUR 27,245,542.- (Twenty-Seven Million Two Hundred and Forty-Five Thousand Five Hundred and Forty-Two Euros) by the creation and issue of 1,109,804 (One Million One Hundred and Nine Thousand Eight Hundred and Four) new Class A Ordinary Shares with a par value of EUR 2.- (Two Euros) each, subject to an issue premium of EUR 0.20 (Twenty Cents) per new Class A Ordinary Shares corresponding to an aggregate amount of EUR 221,960.90 (Two Hundred and Twenty-One Thousand Nine Hundred and Sixty Euros and Ninety Cents) to be allocated to the legal reserve;

e) the share capital of the Company was increased with effect as of 29 June 2007 by an amount of EUR 204,456.- (Two Hundred and Four Thousand Five Hundred and Forty-Six Euros) in order to raise it from its current amount of EUR 27,245,542.- (Twenty-Seven Million Two Hundred and Forty-Five Thousand Five Hundred and Forty-Two Euros) to EUR 27,450,088.- (Twenty-Seven Million Four Hundred and Fifty Thousand Eighty - Eight Euros) by the creation and issue of 102,273 (One Hundred and Two Thousand Two Hundred and Seventy-Three) new Class A Ordinary Shares with a par value of EUR 2.- (Two Euros) each, subject to an issue premium of EUR 0.20 (Twenty Cents) per new Class A Ordinary Shares corresponding to an aggregate amount of EUR 20,454.- (Twenty Thousand Four Hundred and Fifty-Four Euros) to be allocated to the legal reserve;

f) the share capital of the Company was increased with effect as of 23 October 2007 by an amount of EUR 149,986.- (One Hundred and Forty-Nine Thousand Nine Hundred and Eighty-Six Euros) in order to raise it from its current amount of EUR 27,450,088.- (Twenty-Seven Million Four Hundred and Fifty Thousand Eighty - Eight Euros) to EUR 27,600,074.- (Twenty-Seven Million Six Hundred Thousand Seventy-Four Euros) by the creation and issue of 74,993 (Seventy-Four Thousand Nine Hundred and Ninety-Three) new Class A Ordinary Shares with a par value of EUR 2.- (Two Euros) each, subject to an issue premium of EUR 0.20 (Twenty Cents) per new Class A Ordinary Shares corresponding to an aggregate amount of EUR 14,998.70 (Fourteen Thousand Nine Hundred and Ninety-Eight Euros Seventy Cents) to be allocated to the legal reserve;

g) the share capital of the Company was increased with effect as of 9 November 2007 by an amount of EUR 1,963,622.- (One Million Nine Hundred and Sixty-Three Thousand Six Hundred and Twenty-Two Euros) in order to raise it from its current amount of EUR 27,600,074.- (Twenty-Seven Million Six Hundred Thousand Seventy-Four Euros) to EUR 29,563,696.- (Twenty-Nine Million Five Hundred and Sixty-Three Thousand Six Hundred and Ninety-Six Euros) by the

creation and issue of 981,811 (Nine Hundred and Eighty-One Thousand Eight Hundred and Eleven) new Class A Ordinary Shares with a par value of EUR 2.- (Two Euros) each, subject to an issue premium of EUR 0.20 (Twenty Cents) per new Class A Ordinary Shares corresponding to an aggregate amount of EUR 196,362.65 (One Hundred and Ninety Six Thousand Three Hundred and Sixty-Two Euros Sixty-Five Cents) to be allocated to the legal reserve;

h) the share capital of the Company was increased with effect as of 8 January 2008 by an amount of EUR 2,970,266.- (Two Million Nine Hundred and Seventy Thousand Two Hundred and Sixty-Six Euros) in order to raise it from its current amount of EUR 29,563,696.- (Twenty-Nine Million Five Hundred and Sixty-Three Thousand Six Hundred and Ninety-Six Euros) to EUR 32,533,962.- (Thirty-Two Million Five Hundred and Thirty-Three Thousand Nine Hundred and Sixty-Two Euros) by the creation and issue of 1,485,133 (One Million Four Hundred and Eighty-Five Thousand One Hundred and Thirty-Three) new Class A Ordinary Shares with a par value of EUR 2.- (Two Euros) each, subject to an issue premium of EUR 0.20 (Twenty Cents) per new Class A Ordinary Shares corresponding to an aggregate amount of EUR 297,026.05 (Two Hundred and Ninety-Seven Thousand Twenty-Six Euros and Five Cents) to be allocated to the legal reserve;

i) the share capital of the Company was increased with effect as of 22 February 2008 by an amount of EUR 944,028.- (Nine Hundred and Forty-Four Thousand Twenty-Eight Euros) in order to raise it from its current amount of EUR 32,533,962.- (Thirty-Two Million Five Hundred and Thirty-Three Thousand Nine Hundred and Sixty-Two Euros) to EUR 33,477,990.- (Thirty-Three Million Four Hundred and Seventy-Seven Thousand Nine Hundred and Ninety Euros) by the creation and issue of 472,014 (Four Hundred and Seventy-Two Thousand Four Hundred and Fourteen) new Class A Ordinary Shares with a par value of EUR 2.- (Two Euros) each, subject to an issue premium of EUR 0.20 (Twenty Cents) per new Class A Ordinary Shares corresponding to an aggregate amount of EUR 94,403.10 (Ninety-Four Thousand Four Hundred and Three Euros and Ten Cents) to be allocated to the legal reserve;

j) the share capital of the Company was increased with effect as of 28 February 2008 by an amount of EUR 408,870.- (Four Hundred and Eight Thousand Eight Hundred and Seventy Euros) in order to raise it from its current amount of EUR 33,477,990.- (Thirty-Three Million Four Hundred and Seventy-Seven Thousand Nine Hundred and Ninety Euros) to EUR 33,886,860.- (Thirty-Three Million Eight Hundred and Eighty-Six Thousand Eight Hundred and Sixty Euros) by the creation and issue of 204,435 (Two Hundred and Four Thousand Four Hundred and Thirty-Five) new Class A Ordinary Shares with a par value of EUR 2.- (Two Euros) each, subject to an issue premium of EUR 0.20 (Twenty Cents) per new Class A Ordinary Shares corresponding to an aggregate amount of EUR 40,887.05 (Forty Thousand Eight Hundred and Eighty-Seven Euros and Five Cents) to be allocated to the legal reserve; and

k) the share capital of the Company was increased with effect as of 18 March 2008 by an amount of EUR 1,734,266.- (One Million Seven Hundred and Thirty-Four Thousand Two Hundred and Sixty-Six Euros) in order to raise it from its current amount of EUR 33,886,860.- (Thirty-Three Million Eight Hundred and Eighty-Six Thousand Eight Hundred and Sixty Euros) to EUR 35,621,126.- (Thirty-Five Million Six Hundred and Twenty-One Thousand One Hundred and Twenty-Six Euros) by the creation and issue of 867,133 (Eight Hundred and Sixty-Seven Thousand One Hundred and Thirty-Three) new Class A Ordinary Shares with a par value of EUR 2.- (Two Euros) each, subject to an issue premium of EUR 0.20 (Twenty Cents) per new Class A Ordinary Shares corresponding to an aggregate amount of EUR 173,426.35 (One Hundred and Seventy-Three Thousand Four Hundred and Twenty-Six Euros and Thirty-Five Cents) to be allocated to the legal reserve.

7. - Thereupon the Manager acknowledges that the newly issued share capital of the Company has been subscribed as follows as of 8 March 2007, 13 and 15 April 2007, 8 and 29 June 2007, 23 October 2007, 9 November 2007, 8 January 2008, 22 and 28 February 2008 and 18 March 2008:

Holders	New Class A Ordinary Shares					Total
	Date	Number of shares	Nominal Value (EUR)	Issue Premium (EUR) to be allocated to the legal reserve		
Islamic European Real Estate Fund . . .	8 March 2007	4,772,727	9,545,454.00	954,546.00	10,500,000.00	
	15 April 2007	988,636	1,977,272.00	197,728.00	2,175,000.00	
	8 June 2007	1,109,804	2,219,608.00	221,960.90	2,441,568.90	
	22 February 2008	472,014	944,028.00	94,403.10	1,038,431.10	
SOUS-TOTAL		7,343,181	14,686,362.00	1,468,638.00	16,155,000.00	
WAFRA/AREF European Real Property Investment Company	13 April 2007	61,364	122,728.00	12,272.00	135,000.00	
	29 June 2007	102,273	204,546.00	20,454.00	225,000.00	
	28 February 2008	204,435	408,870.00	40,887.05	449,757.05	
SOUS-TOTAL		368,072	736,144.00	73,613.05	809,757.05	
AGAR International Holdings Limited .	23 October 2007	74,993	149,986.00	14,998.70	164,984.70	

65726

	9 November 2007	981,811	1,963,622.00	196,362.65	2,159,984.65
	8 January 2008	1,485,133	2,970,266.00	297,026.05	3,267,292.05
	18 March 2008	867,133	1,734,266.00	173,426.35	1,907,692.35
SOUS-TOTAL		3,409,070	6,818,140.00	681,813.75	7,499,953.75
TOTAL		11,120,323	22,240,646.00	2,224,064.80	24,464,710.80

8. - These subscribers declared to subscribe to the new Class A Ordinary Shares, each of them the number to which he has been admitted, and to have them fully paid up by payment in cash so that the Company has had at its free and entire disposal the amount of EUR 24,464,710.80 (Twenty-Four Million Four Hundred and Sixty-Four Thousand Seven Hundred and Ten Euros Eighty Cents), including the 10% for the legal reserve as indicated below, as was certified to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

9. - The Manager decides to allocate an amount of EUR 2,224,064.80 (Two Million Two Hundred and Twenty-Four Thousand and Sixty-Four Euros Eighty Cents) from the total subscription price of the newly issued Class A Ordinary Shares to the legal reserve account.

10. - As a consequence of such increases of capital. Articles 5.1 to 5.3 of the Articles are amended and now reads as follows:

"5.1 The authorized and unissued share capital of the Company is set at 14,410,076.00 (Fourteen Million Four Hundred and Ten Thousand Seventy-Six Euros) divided into 7,204,937 (Seven Million Two Hundred and Four Thousand Nine Hundred and Thirty-Seven) Class A Ordinary Shares, 100 (One Hundred) Class B Shares and 1 (One) Unlimited Shareholder Share, each of which Shares has a par value of EUR 2.- (Two Euros) per Share.

5.2 The issued share capital of the Company is set at EUR 35,621,126.- (Thirty-Five Million Six Hundred and Twenty-One Thousand One Hundred and Twenty-Six Euros) divided into:

- 17,810,462 (Seventeen Million Eight Hundred and Ten Thousand Four Hundred and Sixty-Two) Class A Ordinary Shares,

- 100 (One Hundred) Class B Shares, and

- 1 (One) Unlimited Shareholder Share,

with a par value of EUR 2.- (Two Euros) per share.

5.3 In addition to the issued share capital, issue premiums for a total amount of EUR 3,562,112.80 (Three Million Five Hundred and Sixty-Two Thousand One Hundred and Twelve Euros and Eighty Cents) (i.e., an amount of EUR 0.20 per Share) have been paid on the Class A Ordinary Shares, the Class B Shares and the Unlimited Shareholder Share, which will be used to book the legal reserve often per cent (10%) specified in clause 6.2."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present increase of capital, are estimated at one hundred and thirty-one thousand five hundred Euros (EUR 131,500.-).

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

After reading the present deed to the appearing person and the secretary, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le quinze avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, soussigné, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

M. Hubert Janssen, juriste et clerk de notaire, demeurant à Torgny (Belgique), agissant en qualité de représentant du conseil de gérance de EURX S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, initialement constituée sous la dénomination de Wafra/Aref EUROPEAN REAL PROPERTY S.à r.l., au capital de 12.500 EUR, ayant son siège social au 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 103.712 (le «Gérant Commandité»);

Agissant elle-même en qualité de Gérant-Commandité de EURX Properties S.C.A., société en commandite par actions de droit luxembourgeois, initialement constituée sous la dénomination de WAFRA/AREF European Real Property Investment Company S.C.A., ayant son siège social au 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 103.713 (la «Société») en vertu de résolutions prises par le Gérant-Commandité de la Société en date du 20 mars 2008.

Le comparant, agissant en sa susdite qualité, a requis le notaire soussigné de prendre acte des déclarations suivantes:

1.- La Société a été constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire Elvinger, précité, le 31 octobre 2004 et dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 16 du 7 janvier 2005, page 749.

2.- Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés en vertu:

- d'un constat notarié reçu par le notaire Elvinger, précité, portant augmentation du capital de la Société par voie de capital autorisé de 31.000 EUR à 6.562.298 EUR, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 1276 du 1^{er} juillet 2006, page 61243;

- d'une assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 2006 reçu par le notaire Henri Hellinckx, demeurant alors à Mersch, portant refonte des articles, en particulier changement de la dénomination de la Société de WAFRA/AREF European Real Property Investment Company S.C.A. en EURX Properties S.C.A., publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 739 du 28 avril 2007, page 35429; et

- d'un constat notarié reçu par le notaire Elvinger, précité, portant augmentation du capital de la Société par voie de capital autorisé de 6,562.298 EUR à 13.380.480 EUR, en cours de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

3.- Le capital social émis de la Société est fixé à 13.380.480 EUR (Treize Millions Trois Cent Quatre-Vingt Mille Quatre Cent Quatre-Vingts Euros) représenté par:

- 6.690.139 (Six Millions Six Cent Quatre-Vingt-Dix Mille Cent Trente-Neuf) Actions Ordinaires de Classe A;
- 100 (Cent) Actions de Classe B, et
- 1 (Une) Action Illimitée de Classe C,

ayant une valeur nominale de EUR 2 (Deux Euros) par Action.

4.- En vertu de l'article 5.1 des Statuts, le capital social autorisé non encore émis de la Société est fixé à 50.000.202 EUR (Cinquante Millions Deux Cent Deux Euros) divisé en 25.000.000 (Vingt-Cinq Millions) d'Actions Ordinaires de Classe A, 100 (Cent) Actions de Classe B et 1 (Une) Action d'Actionnaire Illimitée, sachant que chaque Action a une valeur nominale de 2 EUR (Deux Euros) par Action.

5.- L'augmentation du capital social émis sera réalisée endéans les limites strictes définies aux articles 5.3 à 5.7 des Statuts, lesquels sont libellés comme suit:

«5.3 En plus du capital social émis, des primes d'émission pour un montant total de 1.338.048 EUR (soit un montant de 0,20 EUR par Action) ont été payées sur les Actions Ordinaires de Classe A, les Actions de Classe B et l'Action illimitée, qui seront utilisées pour constituer la réserve légale de dix pour cent (10%) du capital souscrit dont il est fait mention à la clause 6.2.

5.4 Le Gérant Commandité est autorisé, pendant une période se terminant le jour du cinquième anniversaire de la date de la publication des statuts au Mémorial C, d'augmenter en une ou plusieurs fois par tranches le capital social, dans les limites du capital autorisé.

5.5 De telles augmentations du capital peuvent être souscrites et émises aux conditions fixées par le Gérant Commandité, qui pourra déterminer plus particulièrement, en ce qui concerne la souscription et la libération des Actions autorisées pouvant faire l'objet d'une souscription ou d'une émission, si les Actions autorisées devront être souscrites avec ou sans prime d'émission, dans quelle mesure la libération des nouvelles Actions Ordinaires de Classe A souscrites peut se faire par apport en numéraire ou par des apports autres qu'en numéraire, et comment les nouvelles Actions Ordinaires de Classe A souscrites seront réparties entre les Actionnaires ou les nouveaux actionnaires, étant entendu que la valeur nominale de toute nouvelle Action Ordinaire de Classe A devra être entièrement libérée afin de pouvoir être émise.

5.6 Le Gérant Commandité est autorisé à émettre des Actions Ordinaires de Classe A supplémentaires de la Société pendant la période visée ci-dessus sans que les Actionnaires existants aient un droit de souscription préférentiel.

5.7 Le Gérant Commandité peut déléguer à tout directeur, fondé de pouvoir ou à toute autre personne dûment autorisée la mission d'accepter des souscriptions et de recueillir les paiements pour les Actions Ordinaires de Classe A représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Après chaque augmentation de capital effectuée par le Gérant Commandité dans les formes requises par la loi, dans les limites du capital autorisé, le présent article devra être adapté en conséquence de cette modification par le Gérant Commandité.»

6.- Par résolutions du 20 mars 2008, le Gérant Commandité a approuvé les augmentations du capital social émis de la Société et la suppression du droit de souscription préférentiel des actionnaires existants conformément à l'article 32-3 (5) de la loi Luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée (la «Loi»):

a. le capital social émis de la Société a été augmenté avec effet en date du 8 mars 2007 d'un montant de 9.545.454 EUR (Neuf Millions Cinq Cent Quarante-Cinq Mille Quatre Cent Cinquante-Quatre Euros) pour le porter de son montant actuel de 13.380.480 EUR (Treize Millions Trois Cent Quatre-Vingt Mille Quatre Cent Quatre-Vingts Euros) à 22.925.934 (Vingt-Deux Millions Neuf Cent Vingt-Cinq Mille Neuf Cent Trente-Quatre Euros) par la création et l'émission de 4.772.727 (Quatre Millions Sept Cent Soixante-Douze Mille Sept Cent Vingt-Sept) nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie A d'une valeur nominale de 2 EUR (Deux Euros) chacune, moyennant une prime d'émission de 0,20 EUR (Vingt Cents) par nouvelle Action Ordinaire de Catégorie A correspondant à un montant global de 954.546 EUR (Neuf Cent Cinquante-Quatre Mille Cinq Cent Quarante-Six Euros) à affecter à la réserve légale;

b. le capital social émis de la Société a été augmenté avec effet en date du 13 avril 2007 d'un montant de 122.728 (Cent Vingt-Deux Mille Sept Cent Vingt-Huit Euros) pour le porter de son montant actuel de 22.925.934 (Vingt-Deux Millions Neuf Cent Vingt-Cinq Mille Neuf Cent Trente-Quatre Euros) à 23.048.662 EUR (Vingt-Trois Millions Quarante-Huit Mille Six Cent Soixante-Deux Euros) par la création et l'émission de 61.364 (Soixante et Un Mille Six Cent Trente-Quatre) nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie A d'une valeur nominale de 2 EUR (Deux Euros) chacune, moyennant une prime d'émission de 0,20 EUR (Vingt Cents) par nouvelle Action Ordinaire de Catégorie A correspondant à un montant global de 12.272 EUR (Douze Mille Deux Cent Soixante-Douze Euros) à affecter à la réserve légale;

c. le capital social émis de la Société a été augmenté avec effet en date du 15 avril 2007 d'un montant de 1.977.272 (Un Million Neuf Cent Soixante-Dix-Sept Mille Deux Cent Soixante-Douze Euros) pour le porter de son montant actuel de 23.048.662 EUR (Vingt-Trois Millions Quarante-Huit Mille Six Cent Soixante-Deux Euros) à 25.025.934 EUR (Vingt-Cinq Millions Vingt-Cinq Mille Neuf Cent Trente-Quatre Euros) par la création et l'émission de 988.636 (Neuf Cent Quatre-Vingt-Huit Mille Six Cent Trente-Six) nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie A d'une valeur nominale de 2 EUR (Deux Euros) chacune, moyennant une prime d'émission de 0,20 EUR (Vingt Cents) par nouvelle Action Ordinaire de Catégorie A correspondant à un montant global de 197.728 EUR (Cent Quatre-Vingt-Dix-Sept Mille Sept Cent Vingt-Huit Euros) à affecter à la réserve légale;

d. le capital social émis de la Société a été augmenté avec effet en date du 8 juin 2007 d'un montant de 2.219.608 (Deux Millions Deux Cent Dix-Neuf Mille Six Cent Huit Euros) pour le porter de son montant actuel de 25.025.934 EUR (Vingt-Cinq Millions Vingt-Cinq Mille Neuf Cent Trente-Quatre Euros) à 27.245.542 EUR (Vingt-Sept Millions Deux Cent Quarante-Cinq Mille Cinq Cent Quarante-Deux Euros) par la création et l'émission de 1.109.804 (Un Million Cent Neuf Mille Huit Cent Quatre) nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie A d'une valeur nominale de 2 EUR (Deux Euros) chacune, moyennant une prime d'émission de 0,20 EUR (Vingt Cents) par nouvelle Action Ordinaire de Catégorie A correspondant à un montant global de 221.960,90 EUR (Deux Cent Vingt et Un Mille Neuf Cent Soixante Euros Quatre-Vingt-Dix Cents) à affecter à la réserve légale;

e. le capital social émis de la Société a été augmenté avec effet en date du 29 juin 2007 d'un montant de 204.456 EUR (Deux Cent Quatre Mille Quatre Cent Cinquante-Six Euros) pour le porter de son montant actuel de 27.245.542 EUR (Vingt-Sept Millions Deux Cent Quarante-Cinq Mille Cinq Cent Quarante-Deux Euros) à 27.450.088 EUR (Vingt-Sept Millions Quatre Cent Cinquante Mille Quatre-Vingt-Huit Euros) par la création et l'émission de 102.273 (Cent Deux Mille Deux Soixante-Treize) nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie A d'une valeur nominale de 2 EUR (Deux Euros) chacune, moyennant une prime d'émission de 0,20 EUR (Vingt Cents) par nouvelle Action Ordinaire de Catégorie A correspondant à un montant global de 20.454 EUR (Vingt Mille Quatre Cent Cinquante-Quatre Euros) à affecter à la réserve légale;

f. le capital social émis de la Société a été augmenté avec effet en date du 23 octobre 2007 d'un montant de 149.986 EUR (Cent Quarante-Neuf Mille Neuf Cent Quatre-Vingt-Six Euros) pour le porter de son montant actuel de 27.450.088 EUR (Vingt-Sept Millions Quatre Cent Cinquante Mille Quatre-Vingt-Huit Euros) à 27.600.074 EUR (Vingt-Sept Millions Six Cent Mille Soixante-Quatorze Euros) par la création et l'émission de 74.993 (Soixante-Quatorze Mille Neuf Cent quatre-Vingt-Treize) nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie A d'une valeur nominale de 2 EUR (Deux Euros) chacune, moyennant une prime d'émission de 0,20 EUR (Vingt Cents) par nouvelle Action Ordinaire de Catégorie A correspondant à un montant global de 14.998,70 EUR (Quatorze Mille Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Euros Soixante-Dix Cents) à affecter à la réserve légale;

g. le capital social émis de la Société a été augmenté avec effet en date du 9 novembre 2007 d'un montant de 1.963.622 EUR (Un Million Neuf Cent Soixante-Trois Mille Six Cent Vingt-Deux Euros) pour le porter de son montant actuel de 27.600.074 EUR (Vingt-Sept Millions Six Cent Mille Soixante-Quatorze Euros) à 29.563.696 EUR (Vingt-Neuf Millions Cinq Cent Soixante-Trois Mille Six Cent Quatre-Vingt-Seize Euros) par la création et l'émission de 981.811 (Neuf cent Quatre-Vingt-Un Mille Huit Cent Onze) nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie A d'une valeur nominale de 2 EUR (Deux Euros) chacune, moyennant une prime d'émission de 0,20 EUR (Vingt Cents) par nouvelle Action Ordinaire de Catégorie A correspondant à un montant global de 196.362,65 EUR (Cent Quatre-Vingt-Seize Mille Trois Cent Soixante-Deux Euros Soixante-Cinq Cents) à affecter à la réserve légale;

h. le capital social émis de la Société a été augmenté avec effet en date du 8 janvier 2008 d'un montant de 2.970.266 EUR (Deux Millions Neuf Cent Soixante-Dix Mille Deux Cent Soixante-Six Euros) pour le porter de son montant actuel de 29.563.696 EUR (Vingt-Neuf Millions Cinq Cent Soixante-Trois Mille Six Cent Quatre-Vingt-Seize Euros) à 32.533.962 EUR (Trente-Deux Millions Cinq Cent Trente-Trois Mille Neuf Cent Soixante-Deux Euros) par la création et l'émission de 1.485.133 (Un Million Quatre Cent Quatre-Vingt-Cinq Mille Cent Trente-Trois) nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie A d'une valeur nominale de 2 EUR (Deux Euros) chacune, moyennant une prime d'émission de 0,20 EUR (Vingt Cents) par nouvelle Action Ordinaire de Catégorie A correspondant à un montant global de 297.026,05 EUR (Deux Cent Quatre-Vingt-Dix-Sept Mille Vingt-Six Euros Cinq Cents) à affecter à la réserve légale;

i. le capital social émis de la Société a été augmenté avec effet en date du 22 février 2008 d'un montant de 944.028 EUR (Neuf Cent Quarante-Quatre Mille Vingt-Huit Euros) pour le porter de son montant actuel de 32.533.962 EUR (Trente-Deux Millions Cinq Cent Trente-Trois Mille Neuf Cent Soixante-Deux Euros) à 33.477.990 EUR (Trente-Trois Millions Quatre Cent Soixante-Dix-Sept Mille Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix Euros) par la création et l'émission de 472.014 (Quatre Cent Soixante-Douze Mille Quatorze) nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie A d'une valeur nominale de 2 EUR (Deux Euros) chacune, moyennant une prime d'émission de 0,20 EUR (Vingt Cents) par nouvelle Action Ordinaire

de Catégorie A correspondant à un montant global de 94.403,10 EUR (Quatre-Vingt-Quatorze Mille Quatre Cent Trois Euros Dix Cents) à affecter à la réserve légale;

j. le capital social émis de la Société a été augmenté avec effet en date du 28 février 2008 d'un montant de 408.870 EUR (Quatre Cent Huit Mille Huit Cent Soixante-Dix Euros) pour le porter de son montant actuel de 33.477.990 EUR (Trente-Trois Millions Quatre Cent Soixante-Dix-Sept Mille Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix Euros) à 33.886.860 EUR (Trente-Trois Millions Huit Cent Quatre-Vingt-Six Mille Huit Cent Soixante Euros) par la création et l'émission de 204.435 (Deux Cent Quatre Mille Quatre Cent Trente-Cinq) nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie A d'une valeur nominale de 2 EUR (Deux Euros) chacune, moyennant une prime d'émission de 0,20 EUR (Vingt Cents) par nouvelle Action Ordinaire de Catégorie A correspondant à un montant global de 40.887,05 EUR (Quarante Mille Huit Cent Quatre-Vingt-Sept Euros Cinq Cents) à affecter à la réserve légale; et

k. le capital social émis de la Société a été augmenté avec effet en date du 8 janvier 2008 d'un montant de 1.734.266 EUR (Un Million Sept Cent Trente-Quatre Mille Deux Cent Soixante-Six Euro) pour le porter de son montant actuel de 33.886.860 EUR (Trente-Trois Millions Huit Cent Quatre-Vingt-Six Mille Huit Cent Soixante Euros) à 35.621.126 EUR (Trente-Cinq Millions Cinq Six Cent Vingt et Un Mille Cent Vingt-Six Euros) par la création et l'émission de 867.133 (Huit Cent Soixante-Sept Mille Cent Trente-Trois) nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie A d'une valeur nominale de 2 EUR (Deux Euros) chacune, moyennant une prime d'émission de 0,20 EUR (Vingt Cents) par nouvelle Action Ordinaire de Catégorie A correspondant à un montant global de 173.426,35 EUR (Cent Soixante-Treize Mille Quatre Cent Vingt-Six Euros Trente-Cinq Cents) à affecter à la réserve légale.

7. - Ensuite le Gérant Commandité a décidé d'admettre à la souscription des actions nouvelles de la Société effectuées le 8 mars 2007, les 13 et 15 avril 2007, les 8 et 29 juin 2007, le 23 octobre 2007, le 9 novembre 2007, le 8 janvier 2008, les 22 et 28 février 2008 et 18 mars 2008 comme suit:

Nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie A						
Détenteurs	Date	Nombre d'actions	Valeur nominale (EUR)	Prime d'émission (EUR) à affecter à la réserve légale	Total	
Islamic European Real Estate Fund . . .	8 mars 2007	4.772.727	9.545.454,00	954.546,00	10.500.000,00	
	15 avril 2007	988.636	1.977.272,00	197.728,00	2.175.000,00	
	8 juin 2007	1.109.804	2.219.608,00	221.960,90	2.441.568,90	
	22 février 2008	472.014	944.028,00	94.403,10	1.038.431,10	
SOUS-TOTAL		7.343.181	14.686.362,00	1.468.638,00	16.155.000,00	
WAFRA/AREF European Real Property Investment Company	13 avril 2007	61.364	122.728,00	12.272,00	135.000,00	
	29 juin 2007	102.273	204.546,00	20.454,00	225.000,00	
	28 février 2008	204.435	408.870,00	40.887,05	449.757,05	
SOUS-TOTAL		368.072	736.144,00	73.613,05	809.757,05	
AGAR International Holdings Limited .	23 octobre 2007	74.993	149.986,00	14.998,70	164.984,70	
	9 novembre 2007	981.811	1.963.622,00	196.362,65	2.159.984,65	
	8 janvier 2008	1.485.133	2.970.266,00	297.026,05	3.267.292,05	
	18 mars 2008	867.133	1.734.266,00	173.426,35	1.907.692,35	
SOUS-TOTAL		3.409.070	6.818.140,00	681.813,75	7.499.953,75	
TOTAL		11.120.323	22.240.646,00	2.224.064,80	24.464.710,80	

8. - Ces souscripteurs ont déclaré souscrire aux Actions Ordinaires de Catégorie A, chacun pour le nombre pour lequel il a été admis, et les avoir libérés intégralement en numéraire de sorte que la Société a eu à sa libre et entière disposition la somme de 24.464.710,80 EUR (Vingt-Quatre Millions Quatre Cent Soixante-Quatre Mille Sept Cent Dix Euros Quatre-Vingts Cents), incluant 10% pour cent au compte de la réserve légale comme indiqué ci-dessous, ainsi qu'il en a été certifié au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

11.- Le Gérant Commandité a décidé d'affecter un montant de 2.224.064,80 EUR (Deux Millions Deux Cent Vingt-Quatre Mille Soixante-Quatre Euros Quatre-Vingts Cents) du prix total de souscription des nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie A au compte de la réserve légale.

12.- En conséquence d'une telle augmentation de capital, les articles 5.1 à 5.3 des Statuts de la Société sont modifiés afin d'avoir désormais la teneur suivante:

«5.1. Le capital social autorisé non encore émis de la Société est fixé à 14.410.076 EUR (Quatorze Millions Quatre Cent Dix Mille Soixante-Seize Euros) divisé en 7,204,937 (Sept Millions Deux Cent Quatre Mille Neuf Cent Trente-Sept)

Actions Ordinaires de Classe A, 100 (Cent) Actions de Classe B et 1 (Une) Action d'Actionnaire Illimitée, sachant que chaque Action a une valeur nominale de 2 EUR (Deux Euros) par Action.

5.2. Le capital social émis de la Société est fixé à 35.621.126 EUR (Trente-Cinq Millions Cinq Six Cent Vingt et Un Mille Cent Vingt-Six Euros) représenté par:

- 17.810.462 (Dix-Sept Millions Huit Cent Dix Mille Quatre Cent Soixante-Deux) Actions Ordinaires de Classe A;
- 100 (Cent) Actions de Classe B, et
- 1 (Une) Action Illimitée de Classe C.

ayant une valeur nominale de 2 EUR (Deux Euros) par Action.

5.3. En plus du capital social émis, des primes d'émission pour un montant total de 3.562.112,80 EUR (Trois Millions Cinq Cent Soixante-Deux Mille Cent Douze Euros Quatre-Vingts Cents) (soit un montant de 0,20 EUR par Action) ont été payées sur les Actions Ordinaires de Classe A, les Actions de Classe B et l'Action Illimitée, qui seront utilisées pour constituer la réserve légale de dix pour cent (10%) du capital souscrit dont il est fait mention à la clause 6.2.»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ cent trente et un mille cinq cents Euro (131.500 EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire et au secrétaire, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. JANSSEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 avril 2008. Relation: LAC/2008/16003. — Reçu cent vingt-deux mille trois cent vingt-trois euros et cinquante-cinq cents (122.323,55 €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008063360/211/444.

(080070717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Coves S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 60.476.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15/5/08.

Signature.

Référence de publication: 2008063460/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2008, réf. LSO-CQ03093. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Victoria S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 134.262.

In the year two thousand and eight, on the fifteenth day of April.

Before Maître Paul DECKER, notary, residing professionally at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company (société anonyme) VICTORIA S.A., with its head office at 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, registered with the Company and Trade Register under number B 134.262, incorporated before Jean SECKLER, notary, residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, on November 30, 2007, published in the Mémorial C number 64 of January 10, 2008 (hereinafter referred to as the "Company").

The extraordinary general meeting is presided by Mr Arnaud MONNIER, residing professionally in Luxembourg.

The Chairman appoints as Secretary Ms Laeticia COLANERI, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as Scrutinizer, Ms Christelle FRANK, residing professionally in Luxembourg.

These three individuals constitute the board of the meeting.

Having thus been constituted, the board of the meeting draws up the attendance list, which, after having been signed "ne varietur" by the proxy holders representing the members, by the members of the board and the notary, will remain attached to the present minutes together with the proxies and will be filed together with the present deed, with the registration authorities.

The chairman thus declared, and requested the notary to acknowledge, the following:

Following the attendance list, all shareholders, representing the entire share capital of £ 22,500.- (twenty two thousand five hundred pounds sterling) represented by 15,000 (fifteen thousand) shares, are duly or rightfully represented at the present meeting and may effectively deliberate and decide upon all the items on the agenda, even those without prior convening notices.

That the agenda of the present meeting is as follows:

Agenda:

1. Increase of the share capital of the Company so as to bring it from its present amount of twenty two thousand five hundred Pounds Sterling (GBP 22,500) represented by fifteen thousand (15,000) shares with a nominal value of one Pound Sterling and fifty Pence (GBP 1.50) to thirty three thousand Pounds Sterling (GBP 33,000) by the issue of seven thousand (7,000) new shares with a nominal value of one Pound Sterling and fifty Pence (GBP 1.50) having the same rights and obligations as the existing shares.

2. Waiver of the preferential subscription right of the shareholders with respect to the subscription of the new shares issued by the Company.

3. Subscription and payment of the new shares by the existing shareholders by contribution in cash.

4. Conversion of the existing twenty two thousand (22,000) shares with a par value of one Pound Sterling and fifty Pence (GBP 1.50) each into two hundred and twenty million (220,000,000) shares with a par value of fifteen hundred thousandths of one Pound Sterling (0.00015) each.

5. Subsequent amendment of the Article 5 paragraph 1 and 2 of the articles of association of the Company so as to reflect the planned increase of share capital and the change of the nominal value, which shall henceforth be read as follows:

"The subscribed capital of the Company is set at GBP 33,000 (thirty three thousand Pounds Sterling) represented by 220,000,000 (two hundred and twenty million) shares with a par value of GBP 0.00015 (fifteen hundred thousandths of one Pound Sterling) per share.

The authorized capital is fixed at GBP 105,000.- (one hundred five thousand pounds sterling) to be divided into 700,000,000 (seven hundred million) shares with a nominal value of GBP 0.00015 (fifteen hundred thousandths of one Pound Sterling) per share."

6. Amendment of Article 5 paragraph 4 of the Articles of Association of the Company which shall henceforth be read as follows:

"Such increased amount of capital may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the directors may determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the shares to be subscribed and issued, such as to determine the time and the number of the shares to be subscribed and issued, to determine to what the extent the payment of the newly subscribed shares is acceptable either in cash or assets other than cash. In relation to any shares representing the increase in subscribed capital from GBP 22,500 to GBP 33,000 (but for the avoidance of doubt not in relation to any further share issues) the board of directors is specifically authorised to proceed to such issue of shares without reserving to the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued."

7. Insertion of a new paragraph 4 in Article 6 of the Articles of Association of the Company which shall be read as follows:

"Prior to any sale of any existing shares, a shareholder must offer the said shares in priority to the remaining existing shareholders pro rata to their existing shareholding at a fair open market value. This offer will remain in place within 30 business days of the shares being offered for sale. There are no pre-emption rights in respect of Mr David Arnold and Ms Deirdre Foleys shares."

8. Amendment of Article 11 paragraph 6 of the Articles of Association of the Company which shall henceforth be read as follows:

"Any director may give power of attorney to another director who will represent him at any meeting of the board of directors. Such power of attorney may be given in writing by cable, telegram, telex or telefax, or by email. Any director may participate in any meeting of the Board of Directors by video conference or by other similar means of communication allowing the identification of such director and allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held by these means of communication shall be deemed to be held at the registered office in Luxembourg."

9. Authorization to any lawyer of the law firm Wildgen to amend the shareholders' register so as to reflect the planned increase of share capital and the planned change of the nominal value.

10. Any other business.

The extraordinary general meeting of shareholders, having given its approval to such propositions from the chairman, and considering itself as duly composed and convened, deliberated and passed separately, via a unanimous vote, the following resolutions:

First resolution

The general meeting of the Company resolves to increase the corporate capital of the Company so as to bring it from its present amount of twenty two thousand five hundred Pounds Sterling (GBP 22,500) represented by fifteen thousand (15,000) shares with a nominal value of one Pound Sterling and fifty Pence (GBP 1.50) to thirty three thousand Pounds Sterling (GBP 33,000) by the issue of seven thousand (7,000) new shares with a nominal value of one Pound Sterling and fifty Pence (GBP 1.50) having the same rights and obligations as the existing shares.

Second resolution

The shareholders of the Company resolve to waive their preferential subscription right with respect to the subscription of the new shares issued by the Company.

Subscription and payment

The subscribers have subscribed and paid in cash the amount mentioned hereafter:

Shareholders	Subscribed Capital (GBP)	Paid-in Capital (GBP)	Number of shares
D2 Property Management Limited	1,474.32	368.58	982.8802
Mr Sean FITZPATRICK	737.14	184.29	491.4291
Mr John GORDON	245.71	61.43	163.8097
Mr and Mrs Brendan O'MARA	737.14	184.29	491.4291
Brooklawn Property Holdings Co Limited	368.57	92.14	245.7146
Keane Properties Ltd	245.71	61.43	163.8097
Mr Liam REIDY	245.71	61.43	163.8097
Mr Noel COAKLEY	172.00	43	114.6668
Mr Aidan WALSH	245.71	61.43	163.8097
Mr Eamonn Donaghy	30.73	7.68	20.4873
Mr Jon D'ARCY	30.73	7.68	20.4873
Mr Dermot GLEESON	86.00	21.5	57.3334
Mr Alan COLE	122.86	30.72	81.9049
Mr Ian EADIE	122.86	30.72	81.9049
Mr Bryan McSharry	24.57	6.14	16.3810
Mrs MULLARKEY and Mr BARETT	98.29	24.57	65.5239
Axial Property Ltd	245.71	61.43	163.8097
Mr Peter O'DONOGHUE	92.16	23.04	61.4396
Ms Oonah McCRANN	86.00	21.5	57.3334
Mr Paul STEPHENS	24.57	6.14	16.3810
Mr and Mrs HICKEY	52.82	13.21	35.2125
Mr Roger GILLESPIE	61.43	15.36	40.9524
Mr Peter SMALL	122.86	30.72	81.9049
JJ Ballance & Company	61.43	15.36	40,9524
Mr Frank DOWLING	24.58	6.14	16,3809
Mr Declan BALLANCE	24.58	6.14	16,3809
Pointer Property Company Ltd	3,681.12	920.28	2,454.0810
Mr David ARNOLD	492.77	123.18	328.5140
Ms Deirdre FOLEY	541.91	135.47	361.2760

The seven thousand (7,000) new shares of the Company have been entirely subscribed by the subscribers and paid-in up to one quarter so that the amount of GBP 2,625 (two thousand six hundred twenty five Pounds Sterling) is at the free disposal of the Company, as was certified to the notary executing this deed by the presentation of a banking certificate.

Third resolution

The general meeting of the Company resolves to convert the twenty two thousand (22,000) shares with a par value of one Pound Sterling and fifty Pence (GBP 1.50) each into two hundred and twenty million (220,000,000) shares with a par value of zero point zero zero zero one five Pound Sterling (0.00015) each.

Fourth resolution

The general meeting of the Company resolves to amend Article 5 paragraph 1 and paragraph 2 of the Articles of Association of the Company which shall henceforth be read as follows:

"The subscribed capital of the Company is set at GBP 33,000 (thirty three thousand Pounds Sterling) represented by 220,000,000 (two hundred and twenty million) shares with a par value of GBP 0.00015 (zero point zero zero zero one five Pound Sterling) per share.

The authorized capital is fixed at GBP 105,000.- (one hundred five thousand pounds sterling) to be divided into 700,000,000 (seven hundred million) shares with a nominal value of GBP 0.00015 (zero point zero zero zero one five Pound Sterling) per share."

Fifth resolution

The general meeting of the Company resolves to amend Article 5 paragraph 4 of the Articles of Association of the Company which shall henceforth be read as follows:

"Such increased amount of capital may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the directors may determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the shares to be subscribed and issued, such as to determine the time and the number of the shares to be subscribed and issued, to determine to what the extent the payment of the newly subscribed shares is acceptable either in cash or assets other than cash. In relation to any shares representing the increase in subscribed capital from GBP 22,500 to GBP 33,000 (but for the avoidance of doubt not in relation to any further share issues) the board of directors is specifically authorised to proceed to such issue of shares without reserving to the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued."

Sixth resolution

The general meeting resolves to insert a new paragraph 4 in article 6 of the Articles of Association of the company with the following wording:

"Prior to any sale of any existing shares, a shareholder must offer the said shares in priority to the remaining existing shareholders pro rata to their existing shareholding at a fair open market value. This offer will remain in place within 30 business days of the shares being offered for sale. There are no pre-emption rights in respect of Mr David Arnold and Ms Deirdre Foleys' shares."

Seventh resolution

The general meeting resolves to amend Article 11 paragraph 6 of the Articles of Association of the Company which shall henceforth be read as follows:

"Any director may give power of attorney to another director who will represent him at any meeting of the board of directors. Such power of attorney may be given in writing by cable, telegram, telex or telefax, or by email. Any director may participate in any meeting of the Board of Directors by video conference or by other similar means of communication allowing the identification of such director and allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held by these means of communication shall be deemed to be held at the registered office in Luxembourg."

Eighth resolution

The general meeting resolves to authorize any lawyer of the law firm Wildgen to amend the shareholders' register of the Company as to reflect the above subscription and the change of the nominal value.

Costs, Evaluation

Any expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever as a result of this deed which shall be charged to the Company are estimated at approximately EUR 1,250.-.

The undersigned notary who understands and speaks English states that following a request of the appearing parties, these presents are drafted first in English then in French. In the event of discrepancies between the two versions, the English text shall prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le 15 avril.

Par-devant Nous, Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme VICTORIA S.A., dont le siège social est 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 134.262, constituée suivant acte reçu par Maître SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 30 novembre 2007, publié au Mémorial C numéro 64 du 10 janvier 2008 (ci-après la «Société»).

L'assemblée générale extraordinaire est présidée par Monsieur Arnaud MONNIER demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Laetitia COLANERI demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée générale des actionnaires désigne comme scrutateur Mademoiselle Christelle FRANK, demeurant à Luxembourg.

Ces trois personnes constituent le bureau de l'assemblée.

Etant ainsi formé, le bureau de l'assemblée dresse la liste de présence qui, après avoir été signée «ne varietur» par les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être enregistrée avec le présent acte auprès des autorités de l'enregistrement.

Le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

Conformément à la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social de £ 22.500 (vingt-deux mille cinq cent livres sterling) représenté par 15.000 (quinze mille) actions sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée et peuvent en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour sans qu'il y ait eu de convocations préalables.

Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de vingt deux mille cinq cent Livre Sterling (GBP 22.500) représenté par quinze mille (15.000) actions ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling et cinquante Pence (GBP 1,50) à trente trois mille Livre Sterlings (GBP 33.000) par l'émission de sept mille (7.000) nouvelles actions ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling et cinquante Pence (GBP 1,50) ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2. Renonciation au droit préférentiel de souscription des actionnaires en relation avec la souscription des nouvelles actions émises par la Société.

3. Souscription et paiement des nouvelles actions par les actionnaires existants par apport en numéraire.

4. Conversion des vingt deux mille (22.000) actions existantes ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling et de cinquante Pence (GBP 1,50) chacune en deux cent vingt million (220.000.000) d'actions ayant une valeur nominale de mille cinq cent millièmes d'une Livre Sterling (GBP 0,00015) chacune.

5. Modification subséquente de l'Article 5 alinéa 1^{er} et 2 des Statuts de la Société pour refléter l'augmentation de capital ci-dessus et le changement de la valeur nominale, qui lui devront être lu comme suit:

«Le capital social souscrit de la Société est fixé à GBP 33.000 (trente trois mille Livre Sterling) représenté par 220.000.000 (deux cent vingt millions) d'actions avec une valeur nominale de GBP 0,00015 (mille cinq cent millièmes d'une Livre Sterling) par action.»

Le capital social autorisé est fixé à GBP 105.000 (cent cinq mille Livres Sterling) divisé en 700.000.000 (sept cent millions) d'actions d'une valeur nominale de GBP 0,00015 (mille cinq cent millièmes d'une Livre Sterling) par action.»

6. Modification de l'Article 5 alinéa 4 des Statuts de la Société lui devra être lu comme suit:

«Le montant de l'augmentation de capital pourra être souscrit et émis dans les termes et conditions que les administrateurs détermineront, plus spécialement en ce qui concerne la souscription et paiement des actions à souscrire et émettre, comme: déterminer si les actions sont à souscrire avec ou sans prime d'émission, déterminer dans quelle mesure le paiement des nouvelles actions souscrites est acceptable soit en numéraire ou actifs autres qu'en numéraire. Pour toutes les actions en relation avec l'augmentation de capital souscrit de GBP 22.500 à GBP 33.000 (mais pour éviter tout doute à l'exclusion de celles relatives à toutes future émissions d'actions) le conseil d'administration est spécifiquement autorisé à procéder à de telles émissions d'actions sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription aux actions à émettre.»

7. Insertion d'un nouvel alinéa 4 à l'Article 6 des Statuts de la Société qui devra être lu comme suit:

«Avant toute vente d'actions existantes, l'actionnaire doit offrir les dites actions en priorité aux autres actionnaires existants au pro rata de leur participation existante à la valeur de marché. Cette offre reseta en place endéans les 30 jours ouvrables de l'offre de vente des actions. Il n'y a aucun droit de préemption pour les actions de M. David Arnold et Mme Deirdre Foley.»

8. Modification de l'Article 11 alinéa 6 des Statuts de la Société qui devra être lu comme suit:

«Tout administrateur peut donner pouvoir à un autre administrateur aux fins de le représenter à toute réunion du conseil d'administration. Un tel pouvoir peut être donné par écrit, par télégramme, par télex ou télécopie, ou par e-mail. Tout administrateur peut participer à toute réunion du Conseil d'Administration par vidéo conférence ou autre moyen de communication similaire permettant l'identification de cet administrateur et permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre et de se parler. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à la participation en personne à une telle réunion. Une réunion tenue par le biais de ces moyens de communication sera réputée avoir été tenue au siège social de la Société à Luxembourg.»

9. Autorisation donnée à tout avocat de l'Etude Wildgen de modifier en conséquence le registre des actionnaires de la Société afin de refléter l'augmentation de capital ainsi que le changement de valeur nominale mentionnés ci-dessus.

10. Divers.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote séparé, via un vote unanime, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale de la Société décide d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de vingt deux mille cinq cent Livre Sterling (GBP 22.500) représenté par quinze mille (15.000) actions ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling et cinquante Pence (GBP 1,50) à trente trois mille Livre Sterling (GBP 33.000) par l'émission de sept mille (7.000) nouvelles actions ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling et cinquante Pence (GBP 1,50) ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Deuxième résolution

Les actionnaires de la Société décident de renoncer à leur droit de souscription préférentiel concernant les nouvelles actions à émettre par la Société dans le cadre de l'augmentation de capital.

Souscription et libération

Les souscripteurs ont souscrit et ont libéré en espèce les montants ci-après indiqués:

Actionnaires	Capital Souscrit (GBP)	Capital Libéré (GBP)	Nombre d'actions
D2 Property Management Limited	1.474,32	368,58	982,8802
M. Sean FITZPATRICK	737,14	184,29	491,4291
M. John GORDON	245,71	61,43	163,8097
M. and Mme Brendan O'MARA	737,14	184,28	491,4291
Brooklawn Property Holdings Co Limited	368,57	92,14	245,7146
Keane Properties Ltd	245,71	61,43	163,8097
M. Liam REIDY	245,71	61,43	163,8097
M. Noel COAKLEY	172,00	43	114,6668
M. Aidan WALSH	245,71	61,43	163,8097
M. Eamonn Donaghy	30,73	7,68	20,4873
M. Jon D'ARCY	30,73	7,68	20,4873
M. Dermot GLEESON	86,00	21,5	57,3334
M. Alan COLE	122,86	30,72	81,9049
M. Ian EADIE	122,86	30,72	81,9049
M. Bryan McSharry	24,57	6,14	16,3810
Mme MULLARKEY and M. BARETT	98,29	24,57	65,5239
Axial Property Ltd	245,71	61,43	163,8097
M. Peter O'DONOGHUE	92,16	23,04	61,4396
Mme Oonah McCRANN	86,00	21,5	57,3334
M. Paul STEPHENS	24,57	6,14	16,3810
M. and Mme HICKEY	52,82	13,21	35,2125
M. Roger GILLESPIE	61,43	15,36	40,9524
M. Peter SMALL	122,86	30,72	81,9049
JJ Ballance & Company	61,43	15,36	40,9524
M. Frank DOWLING	24,58	6,14	16,3809
M. Declan BALLANCE	24,58	6,14	16,3809
Pointer Property Company Ltd	3.681,12	920,28	2.454,0810
M. David ARNOLD	492,77	123,18	328,5140
Mme Deirdre FOLEY	541,91	135,47	361,2760

Les sept mille (7.000) nouvelles actions de la Société ont été entièrement souscrites par les souscripteurs et libérées, à hauteur d'un quart de sorte que le montant de GBP 2.625 (deux mille six cent vingt cinq Livre Sterling) est à la disposition de la Société, comme certifié au notaire instrumentant, par présentation d'un certificat bancaire.

Troisième résolution

L'assemblée générale de la Société décide de convertir les vingt deux mille (22.000) actions ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling et cinquante Pence (GBP 1,50) chacune en deux cent vingt million (220.000.000) d'actions avec une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro un cinq Livre Sterling (GBP 0,00015) chacune.

Quatrième résolution

L'assemblée générale de la Société décide de modifier l'article 5 alinéa 1^{er} et alinéa 2 des Statuts de la Société qui devra être lu comme suit:

«Le capital social souscrit de la Société est fixé à GBP 33.000 (trente trois mille Livre Sterling) représenté par 220.000.000 (deux cent vingt millions) d'actions avec une valeur nominale de GBP 0,00015 (zéro virgule zéro zéro zéro un cinq Livre Sterling) par action.

Le capital social autorisé est fixé à GBP 105.000 (cent cinq mille Livres Sterling) divisé en 700.000.000 (sept cent million) d'actions d'une valeur nominale de GBP 0,00015 (zéro virgule zéro zéro zéro un cinq Livre Sterling) par action.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale de la Société décide de modifier l'article 5 alinéa 4 des Statuts de la Société qui devra être lu comme suit:

«Le montant de l'augmentation de capital pourra être souscrit et émis dans les termes et conditions que les administrateurs détermineront, plus spécialement en ce qui concerne la souscription et paiement des actions à souscrire et émettre, comme: déterminer si les actions sont à souscrire avec ou sans prime d'émission, déterminer dans quelle mesure le paiement des nouvelles actions souscrites est acceptable soit en numéraire ou actifs autres qu'en numéraire. Pour toutes les actions en relation avec l'augmentation de capital souscrit de GBP 22.500 à GBP 33.000 (mais pour éviter tout doute à l'exclusion de celles relatives à toutes future émissions d'actions) le conseil d'administration est spécifiquement autorisé à procéder à de telles émissions d'actions sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription aux actions à émettre.»

Sixième résolution

L'assemblée générale de la Société décide d'insérer un nouvel alinéa 4 à l'article 6 des Statuts de la Société qui devra être lu comme suit:

«Avant toute vente d'actions existantes, l'actionnaire doit offrir les dites actions en priorité aux autres actionnaires existants au pro rata de leur participation existante à la valeur de marché. Cette offre reseta en place endéans les 30 jours ouvrables de l'offre de vente des actions. Il n'y a aucun droit de préemption pour les actions de M. David Arnold et Mme Deirdre Foley.»

Septième résolution

L'assemblée générale de la Société décide de modifier l'article 11 alinéa 6 des Statuts de la Société qui devra être lu comme suit:

«Tout administrateur peut donner pouvoir à un autre administrateur aux fins de le représenter à toute réunion du conseil d'administration. Un tel pouvoir peut être donné par écrit, par télégramme, par télex ou télécopie, ou par e-mail. Tout administrateur peut participer à toute réunion du Conseil d'Administration par vidéo conférence ou autre moyen de communication similaire permettant l'identification de cet administrateur et permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre et de se parler. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à la participation en personne à une telle réunion. Une réunion tenue par le biais de ces moyens de communication sera réputée avoir été tenue au siège social de la Société à Luxembourg.»

Huitième résolution

L'assemblée générale décide d'autoriser tout avocat/juriste de l'Etude Wildgen à modifier le registre des actionnaires de la Société afin de refléter l'augmentation de capital ainsi que le changement de valeur nominale mentionnés ci-dessus.

Frais, Evaluation

Les dépenses, frais, rémunération et charges incombant à la Société suite à cet acte sont estimées approximativement à 1.250,- EUR.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre les deux versions, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec Notaire.

Signé: A. MONNIER, L. COLANERI, C. FRANK, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 avril 2008. Relation: LAC/2008/15861. — Reçu € 65,13 (soixante-cinq Euros treize Cents).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008063356/206/346.

(080070860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Alternative Leaders Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8-10, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 81.119.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 31 mars 2008

Résolution

L'Assemblée décide à l'unanimité des voix la reconduction des mandats de M. Pierre Delandmeter, Monsieur Yannick Deschamps et de M. Jean-Marie Fourquin en leur qualité d'administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

L'assemblée décide de reconduire le mandat de la Fiduciaire Vincent La Mendola, 64, avenue de la Liberté à Luxembourg comme commissaire aux comptes, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Luxembourg, le 31 mars 2008.

Pour Alternative Leaders Participations S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008063486/2948/20.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2008, réf. LSO-CQ03048. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Boss Concept IPC Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 60.666.

—
Die Bilanz zum 31. Dezember 2007 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2007 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handelsregister in Luxemburg hinterlegt.

Luxembourg, 7. Mai 2008.

Für Boss Concept IPC Sicav

DZ Bank International S.A.

V. Augsdörfer / W. Steilen

Référence de publication: 2008063470/1460/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2008, réf. LSO-CQ03047. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Lomold License Holdings Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 138.055.

—
Il résulte des transferts de parts sociales en date du 17 avril 2008 que:

- Pallister Holdings Limited, Columbus Center, Pelican Drive, 9, Road Town, Tortola British Virgin Islands, a transféré 500 parts sociales à Lomold Pallets Manufacturing Ltd (BVI), Palm Grove House, P.O. Box 438, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

Luxembourg, le 8 mai 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008063471/631/19.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03382. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

TCC Holding (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 75.853.

Les comptes annuels au 28 septembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008063468/5499/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2008, réf. LSO-CQ03016. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Insight Luxco #3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Insight PlateSpin S.à r.l.).

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 112.353.

In the year two thousand and eight, on the seventh of April.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Insight PlateSpin S.à r.l, a "société à responsabilité limitée", established at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B 112.353, incorporated by deed of the undersigned notary on the 19th of October 2005, published in the Luxembourg Memorial C number 444 of the 1st of March 2006 (the Company).

There appeared Insight PlateSpin, LP, a company incorporated under the laws of Delaware, having its registered office at 160 Greentree Drive, Suite 101, Dover, Delaware 19904, United States of America (the Sole Shareholder),

Hereby represented by Mr Régis Galiotto, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 31, 2008, which proxy, after having being signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities. The Meeting has requested the undersigned notary to record the following:

- I.- That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;
- II.- That the agenda of the Meeting is the following:

Agenda:

1. Amendment of the title of the corporation, to be changed into "Insight Luxco #3 S.a r.l.";
2. Amendment of Article 2 of the by-laws;
3. Dissolution and liquidation of the Company;
4. Appointment of the liquidator, as required by Article 20 of the Articles of Association of the Company;
5. Determination of the powers of the liquidator;
6. Discharge of the managers of the Company for the accomplishment of their respective mandates;
7. Miscellaneous.

- III.- After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to change the title of the corporation, from "Insight PlateSpin S.à.r.l." into "Insight Luxco #3 S.a r.l.".

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend Article two of the Articles of Incorporation, to read as follows:

" **Art. 2.** The company has been incorporated under the name of" Insight Luxco #3 S.a r.l.".

Third resolution

The meeting decides to dissolve and to put the Company into liquidation as of April 7, 2008.

Fourth resolution

The meeting decides pursuant to Article 20 of the Articles of Association to appoint as liquidator of the Company Alter Domus, a Luxembourg private limited liability company having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1025 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade Register of Commerce and Companies under number 65.509.

Fifth resolution

The Meeting decides that the liquidator shall receive the powers as determined hereafter.

The Meeting decides that the liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory and shall fully rely on the books and financial documents of the Company.

The liquidator has the authority to perform and execute all operations provided for in Articles 144 et seq. of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, without specific prior authorisation of a shareholders' general meeting.

The liquidator may under its own responsibility delegate, regarding special or specific operations, such part of its powers as it may deem fit, to one or several representatives.

The liquidator shall be liable, both to third parties and to the Company, for the execution of the mandate given to it.

The liquidator's signature binds validly and without limitation the Company in the process of liquidation.

The liquidator shall draft a report on the results of the liquidation and the employment of the corporate assets with supporting accounts and documents.

Sixth resolution

The meeting decides to grant full and total discharge to the managers for the accomplishment of their respective mandates until the date hereof.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le sept avril.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de la société à responsabilité limitée Insight PlateSpin S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 112.353, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 19 octobre 2005, publié au Mémorial C numéro 444 du 1^{er} mars 2006 (la Société).

A Comparu Insight PlateSpin, LP, une société de droit de Delaware, ayant son siège social au 160 Greentree Drive, Suite 101, Dover, Delaware 19904, United States of America (l'Associé Unique).

Ici représenté par Régis Galiotto, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 31 mars 2008. Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

L'Assemblée a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales du capital de la Société;

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de la dénomination de la société, à changer en "Insight Luxco #3 S.à r.l.";

2. Modification de l'article 2 des statuts;

3. Dissolution et liquidation de la Société;

4. Nomination de liquidateur, comme prévu par l'article 20 des Statuts;

5. Détermination des pouvoirs du liquidateur;

6. Décharge aux gérants de la Société pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs;

7. Divers.

III. Après en avoir délibéré, l'Assemblée a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société, de "Insight PlateSpin S.à r.l." en "Insight Luxco #3 S.à r.l."

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** La société existe sous la dénomination de "Insight Luxco #3 S.à r.l." "

Troisième résolution

L'Assemblée décide de dissoudre et de mettre la Société en liquidation à partir du 7 avril 2008.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide conformément à l'article 20 des Statuts de nommer en tant que liquidateur la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Alter Domus ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1025 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 65.509.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide que le liquidateur recevra les pouvoirs comme déterminés ci-après.

L'Assemblée décide que le liquidateur est dispensé de l'obligation de dresser un inventaire et se référera entièrement aux livres et documents financiers de la Société.

Le liquidateur a le pouvoir d'accomplir et d'exécuter toutes les opérations prévues par les Articles 144 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée, sans autorisation spécifique préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

Le liquidateur peut déléguer sous sa propre responsabilité, concernant des opérations spéciales ou spécifiques, une partie de ses pouvoirs qu'il détermine appropriée à un ou plusieurs représentants.

Le liquidateur sera responsable tant envers les tiers qu'envers la Société, pour l'exécution du mandat qui lui est donné.

La signature du liquidateur valablement et sans limitation la Société dans le processus de liquidation.

Le liquidateur rédigera un rapport sur les résultats de la liquidation et sur l'emploi des actifs sociaux, comptes et documents à l'appui.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de donner pleine et entière décharge aux gérants pour l'exécution de leurs mandats respectifs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande de la comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Signé: R. Galiotto, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 9 avril 2008, LAC/2008/14424. — Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008063361/211/132.

(080070751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

KS Handling SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 53-55, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 129.115.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 16 AVRIL 2008.

Frank MOLITOR

Notaire

Référence de publication: 2008063275/223/12.

(080070945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

**Insight Luxco #3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Insight PlateSpin S.à r.l.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 112.353.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 51464 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER
Notaire

Référence de publication: 2008063276/211/12.

(080070758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Guisan S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 45.372.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2008.

Le Conseil d'administration

Signature

Référence de publication: 2008063392/1103/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2008, réf. LSO-CQ03163. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Lukos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.
R.C.S. Luxembourg B 49.279.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008063381/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2008, réf. LSO-CQ03000. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Classica, S.A. S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 138.426.

STATUTS

L'an deux mil huit, le quinze avril.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

ONT COMPARU:

1. Monsieur Claude SCHMITZ, Conseil Fiscal, domicilié professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle L-1663 Luxembourg.

2. SOPASOG, une société anonyme de droit luxembourgeois établie au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, RCS Luxembourg B numéro 129.790, ici représentée par Monsieur Claude SCHMITZ, précité, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée «ne varietur» par la personne comparante ès-qualités qu'elle agit et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Dénomination - siège - durée - objet - capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par les propriétaires actuels des actions ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une Société de gestion de Patrimoine Familial sous la forme d'une société anonyme qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, la loi du 11 mai 2007 sur la Société de gestion de Patrimoine Familial, ainsi que par les présents statuts.

La société peut avoir un associé unique ou plusieurs actionnaires. Tant que la société n'a qu'un actionnaire unique, elle peut être administrée par un administrateur unique seulement qui n'a pas besoin d'être l'associé unique de la société.

La société prend la dénomination de CLASSICA, S.A. S.P.F.

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la commune de Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles de droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs constitués d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Elle ne pourra pas exercer d'activité commerciale.

Elle réservera ses actions, soit à des personnes physiques agissant dans le cadre de la gestion de leur patrimoine privé, soit à des entités patrimoniales agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques, soit à des intermédiaires agissant pour le compte des investisseurs précités.

Elle ne pourra pas s'immiscer dans la gestion d'une société dans laquelle elle détient une participation. La Société ne peut au cours d'un exercice recevoir 5% ou plus du montant total des dividendes en provenance de participations dans des sociétés non résidentes et non cotées qui ne sont pas soumises à un impôt comparable à un impôt sur le revenu des collectivités au sein de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu.

Les titres qu'elle émettra ne pourront faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeur.

La Société prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 11 mai 2007, relative à la création d'une société de patrimoine familiale («SPF»).

La Société pourra en particulier contracter des dettes auprès de ses actionnaires, de tiers, de banques et ce sans limitation.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (EUR 100) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel de TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-) à DEUX MILLIONS CINQ CENT MILLE EUROS (EUR 2.500.000,-), par la création et l'émission de vingt quatre mille six cent quatre-vingt-dix (24.690) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

En conséquence, le conseil d'administration est autorisé à:

- augmenter le capital social en une ou plusieurs fois, par tranches successives ou encore par émission continue d'actions par la conversion d'obligations convertibles en actions représentant le capital social;

- supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants pour la conversion, dans les limites du capital autorisé, des obligations convertibles;

En aucun cas des actions fractionnées ne peuvent être émises lors de la conversion. Chaque fraction d'action à laquelle le détenteur de l'obligation convertible aurait droit, devra être arrondie vers le bas à l'action immédiatement inférieure.

De plus, le conseil d'administration est autorisé à offrir des obligations convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toute autre condition y ayant trait.

Ces autorisations sont valables pour une période de cinq ans à partir de la publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations des présents statuts.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la société pourront être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts sauf que le droit préférentiel de souscription des actionnaires quant à l'émission des actions nouvelles doit être respecté en toutes circonstances, même en cas d'apport en nature.

La Société pourra, aux termes et conditions prévus par la loi, racheter ses propres actions.

Administration - surveillance

Art. 6. Tant que la société a un actionnaire unique, la société peut être administrée par un administrateur unique seulement.

Si la société a plus d'un actionnaire, elle sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la société. Dans ce cas, l'assemblée générale doit nommer au moins deux nouveaux administrateurs en plus de l'administrateur unique en place. L'administrateur unique ou, le cas échéant, les administrateurs seront élus pour un terme ne pouvant excéder six ans et ils seront rééligibles.

Toute référence dans les statuts au conseil d'administration sera une référence à l'administrateur unique (lorsque la Société a un associé unique) tant que la Société a un associé unique.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur de la société, la personne morale doit désigner un représentant permanent qui représentera la personne morale conformément à l'article 51bis de la loi luxembourgeoise en date du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace. Exceptionnellement, le premier président sera désigné par l'assemblée générale.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Tout administrateur peut participer à la réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les administrateurs participant à la réunion du conseil d'administration peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion du conseil d'administration peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion du conseil d'administration est retransmise en direct et (iv) les membres du conseil d'administration peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion du conseil d'administration par un tel moyen de communication équivaudra à une participation en personne à une telle réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion n'est pas prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société.

Art. 12. La société sera engagée, en toutes circonstances vis-à-vis des tiers par (i) la signature individuelle de l'administrateur unique, selon le cas, ou par (ii) la signature conjointe de deux administrateurs de la société, ou par (iii) la signature unique de l'administrateur-délégué dans les limites de la gestion journalière ou par (iv) les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par

le conseil d'administration ou l'administrateur unique selon le cas, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Tout actionnaire de la société peut participer à l'assemblée générale par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à la réunion de l'assemblée générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'assemblée générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'assemblée générale est retransmise en direct et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'assemblée générale par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à une telle réunion.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier vendredi du mois de juin à 11 heures et pour la première fois en 2009.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable suivant.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant un dixième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

Année sociale - répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice social commence aujourd'hui et se termine le 31 décembre 2008.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures le cas échéant ainsi que la loi du 11 mai 2007 sur la Société de gestion de Patrimoine Familial trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille sept cents Euros (EUR 1.700,-).

Souscription

Les actions ont été souscrites comme suit:

	Action
1. Monsieur Claude SCHMITZ, précité	1
2. SOPASOG, précitée	309
TOTAL:	310

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille EUROS (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1.- L'adresse de la société est fixée à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2013:
 - Monsieur Thierry FLEMING, Expert-Comptable, né à Luxembourg, le 24 juillet 1948, domicilié professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle 1-1653 Luxembourg.
 - Monsieur Claude SCHMITZ, Conseil Fiscal, né à Luxembourg, le 23 septembre 1955, domicilié professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle 1-1653 Luxembourg.
 - Monsieur Guy HORNICK, Expert-Comptable, né à Luxembourg, le 29 mars 1951, domicilié professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle 1-1653 Luxembourg.
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2013:
 - La société AUDIEX S.A., ayant son siège social à Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 65.469.
- 4.- A été appelé aux fonctions de président du conseil d'administration:
 - Monsieur Claude SCHMITZ, précité.

Déclaration

Monsieur Claude SCHMITZ, précité et SOPASOG, précitée déclarent par les présentes qu'ils sont tous deux un INVESTISSEUR ELIGIBLE au sens de la loi du 11 mai 2007, prémentionnée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante ès-qualités qu'elle agit, cette personne a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Schmitz, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 30 avril 2008, LAC/2008/17855. — Reçu à 0,50 % cent cinquante-cinq euros (€ 155.-).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 15 mai 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008063382/202/215.

(080070675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Santoscar Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3431 Dudelange, 1, rue de la Brasserie.

R.C.S. Luxembourg B 138.428.

— STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt trois avril.

Par-devant Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Dudelange.

A comparu:

José DOS SANTOS OLIVEIRA SOUSA, indépendant, né à Porto (Portugal), le 21 août 1963, demeurant à L-3431 Dudelange, 1, rue de la Brasserie. Le comparant a requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de SANTOSCAR SARL.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Dudelange.

Art. 3. La société a pour objet

a) l'achat, la vente, l'exploitation de voitures automobiles, de motos, de machines industrielles, de camions, de camionnettes, de remorques ainsi que de pièces de rechange, d'accessoires, de pneus et de jantes;

b) le remorquage de véhicules;

c) la location de véhicules sans chauffeur;

ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents (12.400.-) euros, représenté par cent (100) parts de cent vingt-quatre (124.-) euros chacune.

Art. 6. En cas de pluralité d'actionnaire, les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

Art. 7. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2008.

Souscription et libération

Les parts ont été souscrites par José DOS SANTOS OLIVEIRA SOUSA, indépendant, né à Porto (Portugal), le 21 août 1963, demeurant à L-3431 Dudelange, 1, rue de la Brasserie.

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à huit cent cinquante (850.-) euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, s'est réuni en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix a pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-3431 Dudelange, 1, rue de la Brasserie.
- Le nombre des gérants est fixé à un (1).
- Est nommé gérant, pour une durée illimitée:

José DOS SANTOS OLIVEIRA SOUSA, indépendant, né à Porto (Portugal), le 21 août 1963, demeurant à L-3431 Dudelange, 1, rue de la Brasserie.

La société est engagée par la signature du gérant unique.

Dont acte, fait et passé à Dudelange,

Et après information par le notaire au comparant que la constitution de la présente société ne dispense pas, le cas échéant, la société de l'obligation de demander une autorisation de commerce afin de pouvoir se livrer à l'exercice des activités décrites plus haut sub "objet social" respectivement après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, de tout ce qui précède, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Dos Santos Oliveira Sousa et Molitor.

Enregistré à ESCH-SUR-ALZETTE A.C., le 25 avril 2008, Relation: EAC/2008/5696. — Reçu soixante deux euros 12.400.- à 0,5% = 62.-.

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 30 avril 2008.

Frank MOLITOR.

Référence de publication: 2008063384/223/64.

(080070708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Deux Vies S., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg E 1.345.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le vingt-cinq avril.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1.- Monsieur Dr Erik MULLER, économiste, demeurant à A-6800 Tosters, Capitelweg 9, (Autriche),

2.- Monsieur Werner ORVATI, économiste, demeurant à CH-9467 Frumsen, Stieg, (Suisse),

tous les deux ici dûment représentés par Monsieur Christian DOSTERT, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées en date du 25 janvier 2008.

Lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquels comparants, agissant comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

1.- Que la société civile immobilière "DEUX VIES S." (ci-après "la Société"), avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section E, sous le numéro 1.345, a été constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse BIEL, notaire alors de résidence à Differdange, en date du 7 mars 1991, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 321 du 24 août 1991.

Les statuts de la Société ont été modifiés suivant deux actes reçus par Maître André Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 avril 2002, publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1026 du 5 juillet 2002.

2.- Que le capital social est fixé à quatre-vingt mille euros (80.000,- EUR), divisé en trois mille deux cents (3.200) parts d'intérêt d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

3.- Que les comparants sont les seuls sociétaires de la Société et qu'ils ont décidé d'un commun accord de dissoudre la Société avec effet au 31 décembre 2007 et aux droits des parties.

4.- Que chacun des sociétaires reprend les actifs et passifs au prorata de sa participation dans la Société.

5.- Qu'il en résulte, que la Société est dissoute, avec effet au 31 décembre 2007, et que la liquidation est clôturée.

6.- Que décharge pleine et entière est accordée au gérant pour l'exécution de son mandat.

7.- Que les livres et documents de la Société dissoute resteront déposés pendant cinq ans au moins à son ancien siège social.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société civile immobilière "DEUX VIES S."

Déclaration

Les comparants déclarent que la société civile immobilière "DEUX VIES S." ne détient pas d'immeuble au Grand-Duché de Luxembourg.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de six cent cinquante euros (650,- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celle-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: DOSTERT - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 mai 2008, Relation GRE/2008/1962. — Reçu Douze euros 12,-€.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 mai 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008063367/231/52.

(080070766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Ayrton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 54.093.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le vingt-huit avril.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Monsieur Vittorio POGGI, administrateur de sociétés, demeurant à I-18038 San Remo, 380, Corso Inglesi, (Italie), ici représentée par Madame Christel HENON, avocate à la Cour, demeurant à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire et le notaire, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations et constatations:

a.- Que la société anonyme "AYRTON S.A." avec siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 54.093, (ci-après la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 14 février 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 258 du 29 mai 1996,

et que la devise d'expression du capital social de la société a été convertie du franc luxembourgeois par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 20 octobre 2001, l'extrait afférent ayant été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 795 du 25 mai 2002.

b.- Que le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (30.986,69 EUR), divisé en mille deux cent cinquante (1.250,- EUR) actions sans désignation de valeur nominale.

c.- Que le comparant est devenu successivement propriétaire de toutes les actions de la Société.

d.- Que l'activité de la Société ayant cessé et que le comparant prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

e.- Que le comparant, en tant qu'actionnaire unique, se désigne comme liquidateur de la Société.

f.- Qu'en cette qualité, il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare avoir réglé tout le passif de la Société et avoir transféré tous les actifs à son profit.

g.- Que le comparant est investi de tous les éléments actifs de la Société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour.

h.- Que partant, la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

i.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

j.- Qu'il y a lieu de procéder à l'annulation des titres au porteur.

k.- Que les livres et documents de la Société, dissoute, seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de sept cent cinquante euros et le comparant, en tant qu'actionnaire unique, s'y engage personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: HENON - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 8 mai 2008 Relation GRE/2008/1973. — Reçu Douze euros 12,-.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 mai 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008063365/231/53.

(080070768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Aller-Retour S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 57, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 51.480.

RÉUNIONS DES ASSOCIES

LES ASSOCIES ONT PRIS A L'UNANIMITE LA DECISION SUIVANTE:

LE SIEGE DE LA SOCIETE EST FIXE A L-1661 LUXEMBOURG, 57, GRAND-RUE.

FAIT A Luxembourg LE 3 MARS 2008

BRAHMS VIVIAN / KREMER RENE

LES ASSOCIES

Référence de publication: 2008063420/8987/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2008, réf. LSO-CQ03974. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Skills and Knowledge s.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4963 Clemency, 8, rue Haute.

R.C.S. Luxembourg B 130.630.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SV SERVICES SARL

8, rue Haute, L-4963 Clémency

Signature

Référence de publication: 2008063466/8579/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03247. - Reçu 97,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Orbis Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8070 Bertrange, 31, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 90.049.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui a eu lieu le 30 avril 2008 à 3.00 heures

L'Assemblée a décidé d'élire Monsieur Claude Kremer résidant 14, rue Erasme L-1468 Luxembourg et Monsieur Austin J. O'Connor résidant 4, rue de l'église L-5481 Wormeldange comme Administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires en 2009.

L'Assemblée a décidé de réélire Monsieur Allan W.B. Gray résidant 34, Bermudiana Road Hamilton HM11 Bermuda, Monsieur William B. Gray résidant, 34, Bermudiana Road Hamilton HM 11, Bermuda, Mr John C. R. Collis, résidant Claredon House, 2 Church Street, Hamilton HM11, Bermuda et David T. Smith résidant, Warner Building, 85 Reid Street, Hamilton HM12, Bermuda comme Administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires en 2009.

L'Assemblée a décidé de réélire Ernst & Young S.A. comme "Réviseur d'Entreprise Agréé" jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires en 2009.

Pour le compte d'Orbis SICAV

Citibank International plc (Luxembourg Branch)

Laurence KREICHER

Référence de publication: 2008063488/1177/23.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02426. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Epargne MBS Plus, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 63.843.

Faisant suite à l'assemblée générale du 06 mai 2008, est nommé administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale qui sera tenue en 2009:

Alain DEMOUSTIER, 2, avenue de la garde Pré 78290 Croissy sur Seine - France

Sont re-nommés administrateurs jusqu'à la prochaine assemblée générale qui sera tenue en 2009:

Jean Marc VILON, 19, rue du Louvre 75001 Paris - France

Laurent DUBOIS, 19, rue du Louvre 75001 Paris - France

Nader MOTAMEDY, 515, East 72nd Street, Apt 33F NY 10021 New York - Etats Unis

Christian JIMENEZ, 77, rue René Messeaux 77260 La Ferte sous Jouarre - France

Est re-nommé réviseur d'entreprises jusqu'à la prochaine assemblée générale qui sera tenue en 2009:

Deloitte S.A., 560, rue du Neudorf L-2220 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 mai 2008.

State Street Bank Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2008063477/1229/23.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2008, réf. LSO-CQ03012. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

B.F. Meat S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 64.310.

Extrait des résolutions prises par le gérant unique en date du 17 avril 2008

Le gérant unique a décidé:

1. de transférer le siège social de la Société du 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg,

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008063440/7280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2008, réf. LSO-CP07111. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Emerald Box S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 106.039.

Le bilan de Clôture de Liquidation arrêté au 15 avril 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008063469/4642/13.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2008, réf. LSO-CP08668C. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Cotrimo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 38.289.

—
Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration du 27 Septembre 2007

Démission de Fiduciaire Gallo et Associés (Luxembourg) S.A., immatriculée au RC Luxembourg B 61.096 avec siège social à L-8211 Mamer, route d'Arlon, 53, en tant que commissaire aux comptes.

Nomination de Fiduciaire & Expertises (Luxembourg) S.A., immatriculée au RC Luxembourg B 70.909, avec siège social à L-8211 Mamer, route d'Arlon, 53, en tant que commissaire aux comptes.

Pour extrait sincère et conforme

Aniel Gallo

Référence de publication: 2008063473/1197/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04246. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Michel Thomas Lux Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Am Hock.

R.C.S. Luxembourg B 135.065.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 15 avril 2008

Démission de Madame THOMAS Pascale, née le 22/07/1960 à Liège, domiciliée à B-4300 Waremmé, rue Louis Marchal, 53/B, de son poste d'administrateur

Nomination de Monsieur BONNARD Eric, né le 26/09/1967 à Verviers, domicilié à B-4030 Grivegnée, rue Belvaux, 105, comme administrateur

Pour extrait sincère et conforme

Michel Thomas

Administrateur délégué

Référence de publication: 2008063475/1197/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2008, réf. LSO-CP08388. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Munus Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 97.726.

—
EXTRAIT

La Société prend acte de la démission de M. Enrico Negretti en qualité de gérant de classe B de la Société, avec effet au 15 avril 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008063480/2460/16.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2008, réf. LSO-CQ03014. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Alpea, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 106.196.

—
Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration du 23 avril 2008

Le siège social de la société est transféré du 10A, rue Henri M. Schnadt - L - 2530 LUXEMBOURG, au 19, rue Aldringen - L - 1118 LUXEMBOURG, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2008.

FIDEUROPE

Agent domiciliaire

Signature

Référence de publication: 2008063493/657/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02496. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Coves S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 60.476.

—
EXTRAIT

Résolutions prises lors de l'assemblée générale du 06 mai 2008:

1. les actionnaires acceptent la démission de la société Alpha Management Services (Luxembourg) S.A. de son poste d'administrateur, avec effet immédiat;

2. les actionnaires acceptent la nomination de Monsieur Ingor Meuleman, résidant professionnellement 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, comme nouvel administrateur de la de la société, pour une période d'1 an jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2008;

3. Les actionnaires décident de reconduire le mandat de Monsieur Michal Wittmann, comme administrateur de la société pour une période d'1 an jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2008;

4. Les actionnaires décident de reconduire le mandat de Kitz S.A., comme administrateur de la société pour une période d'1 an jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2008;

5. Les actionnaires décident de reconduire le mandat de Monsieur Marc Schintgen, comme administrateur de la société pour une période d'1 an jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2008;

6. Les actionnaires décident de reconduire le mandat de Monsieur Marc Schintgen, comme administrateur-délégué de la société, pour une période d'1 an jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2008;

7. Les actionnaires décident de reconduire le mandat du commissaire aux comptes, Alpha Expert S.A., pour une période d'1 an jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2008

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008063537/777/29.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2008, réf. LSO-CQ03096. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Railtour Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 14.044.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 17 avril 2002

Lors de l'Assemblée Générale du 18.04.2001, le capital social a été converti de 500.000 LUF en 12.394,68 Euros. Or, pour atteindre que le montant du capital social représente un chiffre arrondi, il est proposé de l'adapter légèrement pour le fixer à 12.500 Euros, proposition qui est approuvée à l'unanimité.

L'Assemblée décide d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500€) représenté par cent (100) parts sociales.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Les déclarants

Référence de publication: 2008063544/2963/20.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2008, réf. LSO-CQ01777. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Railtour Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 14.044.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 23 avril 1997

«...Monsieur Mayer propose comme gérante Railtour, Mme M. Buschmann demeurant professionnellement 9 place de la Gare L-1616 Luxembourg, pour parfaire le mandat de Monsieur F. Wirion, démissionnaire.

L'Assemblée approuve cette proposition.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature / Signature

Le déclarant / Le déclarant

Référence de publication: 2008063545/2963/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2008, réf. LSO-CP08493C. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Norddeutsche Landesbank Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 26, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 10.405.

I. Mit Wirkung vom 1. April 2008 hat Herr Uwe Rossmann sein Mandat als Mitglied der Geschäftsleitung der Norddeutsche Landesbank Luxembourg S.A. niedergelegt.

II. Mit der täglichen Geschäftsführung sind mit Wirkung vom 1. April 2008 beauftragt:

Hans Hartmann, Administrateur-Délégué Norddeutsche Landesbank Luxembourg S.A. geschäftsansässig 26, route d'Arlon L-1140 Luxembourg,

Christian Veit, Directeur Norddeutsche Landesbank Luxembourg S.A. geschäftsansässig 26, route d'Arlon L-1140 Luxembourg.

Luxemburg, 22. April 2008

Dr. Ursula Hohenadel.

Référence de publication: 2008063533/1984/17.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2008, réf. LSO-CP07986. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Imperatrice S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 97.750.

CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société tenue le 13 mars 2008, enregistré à Luxembourg A.C., le 17 mars 2008, LAC/2008/11100, que l'assemblée a décidé de clôturer la liquidation et à pris les résolutions suivantes en application de la loi 10 août 1915 relatif aux sociétés commerciales et conformément à l'article 9 de ladite loi.

- que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société:
2, avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg

- que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

POUR EXTRAIT CONFORME délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2008.

Pour la société

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008063529/211/22.

(080070791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

J2B Consultants S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-4832 Rodange, 462, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 127.773.

Extrait des résolutions prises de l'assemblée générale ordinaire du 17 avril 2008

L'assemblée générale décide de nommer gérant, en remplacement de Monsieur Jean DESAINT, Monsieur Benjamin BINOT né le 7 janvier 1987 à F-88300 NEUFCHATEAU, et demeurant 14, rue de la Villion à F-88630 SOULOSSE SOUS SAINT ELOPHE.

Le gérant est investi des pouvoirs les plus larges pour agir en toutes circonstances au nom de la société par sa seule signature. La durée de son mandat est illimitée.

Pour extrait sincère et conforme

J2B Consultants S.à.r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008063532/1488/20.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2008, réf. LSO-CP06576. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

JPMorgan Asset Management Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 78.396.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 5 mai 2008

Composition du conseil d'administration

L'assemblée a décidé de reconduire le mandat des administrateurs suivants pour un terme d'un an, qui viendra à échéance lors de la fermeture de l'assemblée générale de l'an 2009:

- M. Jonathan P. GRIFFIN, Administrateur-Délégué, JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., demeurant à L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves, Président du Conseil d'Administration.

- M. Jean-Jacques LAVA, Administrateur-Délégué, JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., demeurant à L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves, Membre.

- M. Graham A. GOODHEW, Administrateur-Délégué, JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., demeurant à L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves, Membre.

Certifié conforme

J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Agent domiciliaire

Helen Valentine

Déléguée à la gestion journalière

Référence de publication: 2008063535/644/24.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03277. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

J.P.Morgan Japanese Fund Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 56.355.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 25 avril 2008

Composition du Conseil d'Administration

- L'assemblée a décidé de reconduire le mandat des administrateurs suivants pour un terme d'un an, qui viendra à échéance lors de la fermeture de l'assemblée générale de l'an 2009:

- M. Jonathan P. GRIFFIN, Administrateur-Délégué, JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., demeurant à L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves, Administrateur.

- M. Graham A. GOODHEW, Administrateur-Délégué, JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., demeurant à L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves, Administrateur.

- M. Jean-Jacques LAVA, Administrateur-Délégué, JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., demeurant à L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves, Administrateur.

Certifié conforme

JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

Agent domiciliataire

Graham GOODHEW

Administrateur Délégué

Référence de publication: 2008063536/644/24.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03279. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Enertrag Invenergy Wind Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 134.124.

—
Merci de prendre note qu'une erreur s'est glissée lors de la publication du nouvel associé suite à la cession de parts du 4 février 2008 enregistrée auprès du Registre de commerce sous la référence L080065479.04 en date du 5 mai 2008. C'est la société à responsabilité INVENERGY WIND EUROPE S.à r.l. qui a cédé ses 125 parts sociales à Enertrag Aktiengesellschaft et non la société à responsabilité limitée INVENERGY WIND EUROPE V S.à r.l.

Luxembourg, le 13 mai 2008.

Pour avis sincère et conforme

Enertrag Invenergy Wind Europe S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008063531/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03521. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Novamex - Promotion Industrielle et Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 71.475.

—
Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 10 mars 2008

- La révocation du Commissaire aux Comptes, AUDITAS S.A., ayant son siège social à 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, de son mandat de Commissaire aux Comptes.

- FIN-CONTROLE S.A, ayant son siège social à 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg est nommé nouveau Commissaire aux Comptes,

Son mandat viendra à échéance lors de 1AGS de 2011.

Certifié sincère et conforme
Pour NOVAMEX, PROMOTION INDUSTRIELLE ET FINANCIERE S.A
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008063538/795/19.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2008, réf. LSO-CP08600. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Railtour Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 14.044.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 18 avril 2007

«L'Assemblée décide de nommer M. Schock Gilbert demeurant professionnellement 9, place de la Gare, L-1616 Luxembourg, aux fonctions de membre du Conseil de Gérance de la société Railtour Luxembourg, pour une durée de 5 ans.

M. Schock Gilbert accepte sa nomination à la fonction de membre du Conseil de Gérance.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Les déclarants

Référence de publication: 2008063541/2963/18.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2008, réf. LSO-CQ01779. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Blue Indies, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 117.812.

—
Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration du 23 avril 2008

Le siège social de la société est transféré du 10A, rue Henri M. Schnadt - L - 2530 LUXEMBOURG, au 19, rue Aldringen - L - 1118 LUXEMBOURG, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2008.

FIDEUROPE

Agent domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2008063521/657/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02489. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Captrisk S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 97.382.

—
Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration du 23 avril 2008

Le siège social de la société est transféré du 10A, rue Henri M. Schnadt - L - 2530 LUXEMBOURG, au 19, rue Aldringen - L - 1118 LUXEMBOURG, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2008.

Patrick ROCHAS

Administrateur

Référence de publication: 2008063523/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02488. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Castors Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 113.063.

—
Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration du 23 avril 2008

Le siège social de la société est transféré du 10A, rue Henri M. Schnadt - L - 2530 LUXEMBOURG, au 19, rue Aldringen - L -1118 LUXEMBOURG, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2008.

Patrick ROCHAS

Administrateur

Référence de publication: 2008063524/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02487. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Garda Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 35.805.

—
Il résulte des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 8 avril 2008 que:

- M. Marc SCHMIT, chef-comptable, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommé à la fonction d'administrateur, en remplacement de M. Gérard MULLER, démissionnaire. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2013.

- les Administrateurs sortants, Mme Geneviève BLAUEN-ARENDT, administrateur de sociétés et présidente du Conseil d'Administration ainsi que M. Fernand HEIM, directeur financier, tous deux avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

et le Commissaire aux Comptes sortant, SG SERVICES Sàrl (anciennement Stenham Sàrl) avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

ont été reconduits dans leurs fonctions respectives jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2013.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2008063571/521/22.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2008, réf. LSO-CP06612. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Geyser S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 16.041.

—
L'assemblée générale ordinaire du 16 avril 2008 a pris les résolutions suivantes:

- L'assemblée prend acte du souhait de Maître Victor Elvinger, dont l'adresse professionnelle est 31, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg, de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat d'administrateur.

- L'assemblée a renouvelé le mandat des personnes suivantes:

- Mr Pierre van der Mersch, Administrateur, dont l'adresse professionnelle est 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg et dont le mandat a été renouvelé le 16 avril 2008 jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire.

- Mr Gérard Cotton, Administrateur, dont l'adresse privé ou professionnelle est 14, avenue André Le Nôtre, B-1410 Waterloo, Belgique et dont le mandat a été renouvelé le 16 avril 2008 jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire.

- Mr Luigi Santambrogio, Administrateur, dont l'adresse privé ou professionnelle est 50, Norland Square, W11 4PZ Londres, Royaume Uni et dont le mandat a été renouvelé le 16 avril 2008 jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire.

- Mr Axel van der Mersch, Administrateur, dont l'adresse professionnelle est 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg et dont le mandat a été renouvelé le 16 avril 2008 jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire.

- L'assemblée a décidé de confier un mandat d'administrateur à Monsieur Guy Wagner dont l'adresse professionnelle est 14, boulevard Royal, L-2249 Luxembourg pour une durée d'un an.

- L'assemblée a renouvelé pour une durée d'un an, le mandat de la société MAZARS Réviseurs d'entreprises et Experts comptables, 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, représentée par son Associé Monsieur Philippe SLENDZAK en qualité de Commissaire aux Comptes.

Luxembourg, le 8 mai 2008.

Axel van der Mersch / Luigi Santambrogio

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008063570/657/31.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02479. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Contego Energy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 106.113.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 14 Janvier 2008 que:

1. Sont réélus administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2012:

* Monsieur Alain LAM, demeurant professionnellement au 12, rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg;

* Monsieur Bruno BEERNAERTS, demeurant professionnellement au 12, rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg;

* Monsieur Patrick MOINET, demeurant professionnellement au 12, rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg.

2. Est réélue commissaire, pour la même période, la société:

* CERTIFICA Luxembourg Sàrl, sise 54, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008063549/6312/23.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2008, réf. LSO-CP08849. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Praine Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 80.417.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 18 Avril 2008 que:

1. L'assemblée décide à l'unanimité de remplacer la société CERTIFICA Luxembourg S.à.r.l de son poste de Commissaire aux Comptes par la société à responsabilité commerciale «BF Consulting S.à.r.l.», domiciliée au 1, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Le mandat du nouveau Commissaire est valable jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008063550/6312/20.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03238. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Chatelet Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 82.597.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 17 Avril 2008 que:

1. L'Assemblée accepte la démission de la société FGS CONSULTING LLC de son poste de Commissaire.
2. L'Assemblée décide de nommer en remplacement du Commissaire démissionnaire, la société BF CONSULTING Sarl, ayant son siège social 1, Val Sainte Croix L-1371 Luxembourg.

Le mandat du nouveau Commissaire prendra fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008063551/6312/20.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03231. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Clearinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 34.387.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16/5/2008.

M^e Romain LUTGEN

Administrateur

Référence de publication: 2008063546/268/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03283. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Indowood S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 47.886.

—
Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 21 mars 2008

Monsieur Gérard BIRCHEN, administrateur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 décembre 1961, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009, en remplacement de Monsieur Eppo G. KOOPMANS, décédé.

Luxembourg, le 6 mai 2008.

Pour extrait sincère et conforme
Pour *INDOWOOD S.A.*
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008063547/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2008, réf. LSO-CQ02780. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.

Apta Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 99.495.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 18 avril 2008

Résolutions

L'assemblée ratifie la cooptation de Mme Cristobalina Moron, décidée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 14 décembre 2007.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2007 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Luca Checchinato, employé privé, né le 6.12.1960 à San Bellino (Italie), demeurant professionnellement à Luxembourg 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur et président;
Emilio Martinenghi, né le 31.07.1958 à Gerra Verzasca (Suisse), consultant, demeurant à Cureglia, Via Mottarello 6 (Suisse), administrateur;
Maurizio Terenzi, né le 11.01.1945 à Rome (Italie), administrateur de sociétés, demeurant professionnellement Via Sudafrica No 20, I-00144 Rome (Italie), administrateur;
Luca Antognoni, employé privé, né le 13.07.1978 à Fano (Italie), demeurant professionnellement à Luxembourg 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;
Benoît Pescatore, employé privé, né le 12.08.1959 à Verviers (Belgique), demeurant professionnellement à Luxembourg 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;
Mme Cristobalina Moron, employée privée, née le 21.11.1968 à Florange (France), demeurant professionnellement à Luxembourg 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Société Européenne de Banque, Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2008063575/24/35.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2008, réf. LSO-CQ03644. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080070952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2008.
